



Rapport Annuel
2015

VOIX

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DE LA DIRECTRICE	1
I. L'ANNÉE 2015 DU POINT DE VUE DE SES PRINCIPES FONDAMENTAUX	4
Accès et transparence	4
Indépendance et reddition de comptes.....	8
Capacité de réponse et efficacité	9
Apprentissage et innovation.....	11
II. LA GESTION DU PORTEFEUILLE DE REQUÊTES	13
Les 7 Requêtes reçues dans la cadre de la Politique 2010	16
Nouvelles Requêtes reçues en 2015	17
La gestion individuelle	21
III. ANNEXES	50
Annexe 1. Activités de diffusion en 2015.....	51
Annexe 2. Requêtes reçues 2010-2015.....	54

ACCÈS

RENCE

INDÉPENDANCE

MIC
Mécanisme Indépendant
de Consultation et Investissement

VOIX

I. MESSAGE DE LA DIRECTRICE



L'année 2015 a représenté pour le MICI l'achèvement d'une période de transition de trois ans et le début d'une nouvelle étape d'opération qui verra la mise en place d'une nouvelle structure opérationnelle et des procédures conformes à la Politique approuvée par le Conseil d'administration de la Banque Interaméricaine de Développement à la fin de 2014 qui a introduit des directives plus rigoureuses pour le traitement des requêtes et une plus grande transparence dans les procédures de reddition des comptes.

2015 a également présenté un nouveau défi pour MICI du fait qu'à la fin de l'année son mandat institutionnel et sa champ d'action ont été élargis de manière notable, pour devenir un mécanisme de reddition de comptes pour la Société Interaméricaine d'Investissement (SII), qui finance des opérations du secteur privé en Amérique latine et dans les Caraïbes. De ce fait, le mandat du MICI couvre toutes les opérations financées par une quelconques des trois institutions du Groupe BID.

Cette consolidation du MICI est le résultat de l'engagement des Conseils d'administration de la BID et de la SII envers la reddition de comptes et la confiance de savoir que le MICI prête un service important à l'institution.

En août 2015, après un processus rigoureux et compétitif de sélection, j'ai eu l'honneur d'être nommée Directrice du MICI par le Conseil d'administration pour la période 2015 à 2020. J'espère pouvoir mettre à profit mon expérience préalable au MICI pour consolider et renforcer votre travail tout au long des cinq prochaines années dans mes fonctions.

Également en 2015, nous avons achevé des procédures compétitives en vue d'identifier les Coordonnateurs des Phases de Consultation et de Vérification de la conformité. Parmi les panels de sélection, outre des fonctionnaires de la Banque, nous comptons avec l'appui bénévole d'experts indépendants réputés, David Hunter et Susan Wildau, qui ont enrichi les procédures grâce à leur vaste expérience en matière de reddition de comptes. À la fin de l'année le MICI comptait déjà avec un groupe respectable de professionnels; Arantxa Villanueva et Francisco Giménez-Salinas sont des avocats jeunes et dynamiques avec un parcours reconnu dans la défense des droits humains et la médiation, une expérience dans la zone de l'Amérique latine et un grand engagement envers le mandat du Mécanisme.

2015 fut aussi une année d'adieux : en septembre, les mandats des trois membres du Panel indépendant – Mary Rose Brusewitz, Korinna Horta et Mario Epstein – ont pris fin. Je souhaite présenter mes remerciements à ce groupe d'experts pour leurs services précieux envers le MICI et réaffirmer que la consolidation a été en partie leur œuvre.

Comme je l'ai déjà dit, la Politique comprend diverses dispositions qui améliorent le travail de reddition de comptes indépendant du MICI. Nous avons déjà mentionné la structure organisationnelle plus limpide ; mais un autre point important est la procédure unique d'admissibilité pour les Phases de Consultation et de Vérification de la Conformité et l'opportunité qu'ont les Requêteurs d'accéder alternativement à l'une ou à l'autre. Par

VOIX

ailleurs, des délais clairs et fermes ont été introduits pour les différentes étapes des procédures comme l'enregistrement, l'admissibilité, la médiation et les investigations. Et enfin, nous avons commencé les visites d'admissibilité qui nous permettent de nous rendre sur les sites du projet et de rencontrer les Requérants, les Agences d'exécution et autres acteurs avant de prendre une décision sur l'admissibilité d'une Requête.

L'année dernière, le MICI a non seulement terminé les procédures d'investigation sur le projet d'expansion du Canal de Panama, mais a également accompli des médiations ou des investigations dans toute l'Amérique latine sur toute une série d'affaires importantes. C'est ainsi que le MICI a accompli au Brésil des procédures de médiation sur trois ans entre des familles qui ont été déplacées de leur domicile, et le gouvernement municipal de São José dos Campos en relation avec un projet de réinstallation financé par la BID. Au Mexique, les communautés indigènes qui résident dans différents villages de l'Isthme de Tehuantepec dans l'état d'Oaxaca se sont réunies avec le Panel de Vérification de la Conformité qui a enquêté sur les dommages causés à leur mode de vie et à leurs moyens d'existence de même qu'à l'environnement suite à un projet d'énergie éolienne. Au Pérou, plus de mille communautés indigènes de l'Amazonie ont eu recours au MICI pour mener une médiation avec l'Agence d'Exécution afin de répondre aux inquiétudes relatives à un programme de titres de propriétés qui sera mené dans leurs terres ce qui aura des répercussions sur leurs droits communautaires sur la terre et pourrait éventuellement entraîner des dommages environnementaux et socioéconomiques.

En tant que thème fondamental visant à promouvoir l'accès et la diffusion des nouvelles procédures l'accent fut mis sur les activités de diffusion et apprentissage. En termes d'accès, des améliorations importantes furent apportées au Registre Public virtuel du MICI et de nouveaux matériels expliquant les nouvelles procédures furent publiés. Divers événements de diffusion s'adressant à différentes audiences furent organisés dans toute la Région, y compris les Organisations de la Société Civile (OSCs), les gouvernements, le secteur académique et autres. De plus, diverses présentations destinées au personnel du Groupe BID se tinrent à Washington et dans les bureaux de chaque pays afin de les informer sur les fonctions et le travail du MICI.

Cette année, le MICI a mis en place diverses activités d'apprentissage au cours desquelles un meilleur échange des informations et des expériences acquises, ainsi que l'organisation d'événements de diffusion en Amérique latine en coopération avec le réseau mondial des Mécanismes Indépendants de Reddition de Comptes furent examinés.

En considération avec l'environnement le rapport annuel 2015 se présentait de manière électronique en les quatre langues officielles de la BID, parmi lequel se trouve le détail de les 20 Requêtes gérées au cours de l'année ainsi que des autres informations statistiques remarquables.

Je souhaite que le présent rapport illustre le travail robuste et intense de l'équipe du MICI en vue d'accomplir la mission du Groupe BID qui est d'améliorer le cadre de vie en Amérique latine et dans les Caraïbes. Un travail que nous faisons avec une grande responsabilité et plein engagement.

Victoria Márquez-Mees

Directrice du MICI
2015-2020



L'équipe du MICI - 2015



I. L'ANNÉE 2015 DU POINT DE VUE DE SES PRINCIPES FONDAMENTAUX

2015 fut une année de transition au cours de laquelle le MICI a commencé à travailler dans le cadre d'une nouvelle structure et avec de Politiques renforcée. Durant cette période, de multiples changements ont vu le jour visant non seulement à se conformer aux nouvelles procédures mais aussi dans le but d'accroître la capacité de réponse, l'efficacité et la transparence du Mécanisme. Le rapport annuel qui s'inscrit dans cette initiative se présente sous un nouveau format reflétant comment le MICI a fait siennes les principes à l'origine de sa création en tant que Mécanisme Indépendant de Reddition de comptes, toujours à la recherche d'un mode opératoire plus efficace et plus crédible. C'est ainsi que le rapport mettra en lumière le travail du MICI en 2015 qui s'est appuyé sur huit principes au centre de son mandat : l'accès, la transparence, l'indépendance, la reddition de comptes, la capacité de réponse, l'efficacité, l'apprentissage et l'innovation.

ACCÈS ET TRANSPARENCE

L'accès et la transparence sont cruciaux pour le travail de reddition de comptes du MICI. Dans ce sens, ce fut en 2015 que de nouvelles procédures furent adoptées afin d'augmenter la transparence et intensifier les actions de diffusion aussi bien externes qu'internes en vue de promouvoir l'accès.

L'essence consiste d'une part à faciliter l'accès aux Requérants potentiels et leur permettre de prendre des décisions informées au moment de soumettre une Requête, et d'autre part, par une plus grande transparence, à apporter la certitude et la clarté nécessaires pour faciliter la participation de la Direction du Groupe dans les procédures du MICI.

Une nouvelle caractéristique importante de la [Politique du MICI](#) fut de faire en sorte que toutes les Requêtes reçues soient incluses sans délai dans le [Registre Public](#), en précisant clairement comment elles seront gérées par le MICI. En 2015, le Registre public a été reformulé pour répondre à cette nouvelle disposition de la Politique et des procédures ont été mises en place afin d'informer dument toutes les parties concernées.

Page 1		Résultats 1 – 12 de 12			
Numéro de la Requête	Date de réception	Projet/Opération à la que se refere	Etapes du Processus	Traitement à la date	Etat Actuel
MICI-CO-2015-0096	24/11/2015	Porce III Hydroelectric Power Plant (CO-L1005)	Enregistrement Admissibilité	Enregistrée Non admissible	Fermée
MICI-AU-2015-0095	22/09/2015	Requête pas liée à une opération	Enregistrement	Non enregistrée	Fermée
MICI-PE-2015-0094	27/08/2015	Rural Land Titling & Registration Project in Peru - Third Phase (PTRT-3) (PE-L1026)	Enregistrement Admissibilité	Enregistrée En cours	Ouverte
MICI-BR-2015-0093	21/08/2015	Blumenau's Sustainable Urban Mobility Program (BID-Blumenau Program) (BR-L1272)	Enregistrement Admissibilité	Enregistrée En cours	Ouverte

Requêtes par pays

Status Ouverte Fermée Année de la réception: Tous ▼

Effacer



Blumenau's Sustainable Urban Mobility Program (MICI-BR-2015-0093)
Brazil - 2015
Statut actuel: Fermée

Mario Covas Rodoanel Project- Section du Nord (MICI-BR-2015-0090)
Brazil - 2015
Statut actuel: Fermée

Mario Covas Rodoanel Project - Northern Section (MICI-BR-2015-0088)
Brazil - 2015
Statut actuel: Fermée

Programme de mobilité urbaine durable à Blumenau (MICI-BR-2014-078)
Brazil - 2014
Statut actuel: Fermée

Drainage, les routes, l'approvisionnement en eau et d'assainissement dans les zones basses de Belem (MICI-BR-2013-076)
Brazil - 2013
Statut actuel: Fermée



Qu'est-ce qui va succéder avec des cas actifs?



Requêtes par pays

Début

Qu'est-ce qui est notre champ d'action?

Quel est le processus suivi par une Requête?

Comment Déposer une Requête?

Registre Public

Chronologique
Par pays

CONTACTEZ-NOUS
Tel: +1 (202) 623-3952
Fax: +1 (202) 312-4057
Adresse électronique: mecanismo@iadb.org

Adresse postale:
1300 New York Ave. NW
Washington, DC., 20577,
États-Unis

GLOSSAIRE
Voir le glossaire pour la définition des termes est en caractères gras sur ce site

Brésil - Développement urbain de São José dos Campos (BR-MIC1006-2011)

Pays: Brésil
Statut actuel: Ouvert

Date de la Requête: 10 juin 2011
Requérants: Familles de la communauté du Jardim Nova Esperança représentées par la Central de Movimentos Populares dans la ville de São José dos Campos

Résumé de la Requête

Dans le cadre du Programme «Développement urbain de São José dos Campos» (BR-L1160), qui a pour objectif d'appuyer la restructuration et la gestion du développement urbain dans cette ville, certains résidents de la communauté Jardim Nova Esperança do Banhado affirment que certaines composantes dudit Programme, en particulier la réinstallation des familles et la construction d'une route à proximité de l'emplacement actuel de la communauté génèrent pour eux des impacts sociaux et environnementaux négatifs. Les Requérants indiquent ne pas avoir été consultés sur ce Programme et ne pas avoir été informés des raisons de la réinstallation et des options d'indemnisation. Ils affirment également que la seule option de réinstallation proposée par la Municipalité consisterait à acheter un appartement dans des immeubles d'habitation éloignés du centre de la ville, option qui limiterait l'accès aux services publics et aux opportunités d'emploi et de revenus, et qui générerait par ailleurs des dépenses supplémentaires pour les familles en raison des prix de l'eau, de l'électricité et du gaz, ainsi que des transports publics. Ils déclarent par ailleurs que la création du Parc naturel municipal do Banhado, à l'emplacement actuel de la communauté n'aurait pas fait l'objet de discussions comme il se devait avec la population lors d'audiences publiques. Enfin, ils affirment que la construction de la route aura d'importants impacts environnementaux, comme le fait d'assécher des rivières et des lacs.

Actions du MICI

La Requête a été déclarée éligible pour la Phase de Consultation. Au cours de l'étape d'évaluation, il a été déterminé que le processus entamé sous la houlette du MICI constituait une opportunité pour les Parties (Les requérants et la municipalité de São José dos Campos) de chercher d'autres options pour répondre aux préoccupations exprimées dans la Requête. Les acteurs primaires se sont déclarés disposés à dialoguer et, en mars 2012, ils ont élaboré un programme conjoint pour entamer le processus de dialogue. Ce processus a été reporté en raison d'élections municipales et a été repris en 2013 lorsque la nouvelle Administration municipale a confirmé sa volonté de poursuivre les préparatifs de ce processus.



Numéro du projet:
BR-L1160

Catégorie environnementale: B

Nom du projet:
São José dos Campos Urban Structuring Program

Sector:
URBAN DEVELOPMENT AND HOUSING

Type de projet:
Loan Operation

Financement de la BID:
USD 85.672.400

VOIX

ACCÈS

RENCE

INDÉPENDANCE

L'engagement du MICI envers la transparence s'est étendu aux procédures contractuelles et à la sélection du personnel. L'embauche des nouveaux Coordonnateurs des Phases de Consultation et Vérification de la Conformité s'est déroulé au moyen d'un processus ouvert et compétitif comprenant une ample diffusion des appels aux candidatures pour pourvoir les postes et la participation des experts indépendants, David Hunter et Susan Wildau, aux panels de sélection. Le MICI a de même annoncé dans divers médias ses appels aux candidatures pour être inclus dans la Liste d'Experts fournissant un appui technique aux procédures d'investigation.

Tout au long de cette dernière année, le MICI a également renforcé la transparence en produisant de nouveaux contenus, en publiant des matériels et en améliorant son site web. Le MICI a publié divers dépliants et brochures à l'attention des Requêteurs potentiels et du public en général, sur les procédures opérationnelles et la meilleure façon de présenter une Requête. Ces dépliants seront distribués sous une forme virtuelle à plus de 6 000 personnes dans toute l'Amérique latine et les Caraïbes.



Les autres améliorations réalisées sur le site web furent la création d'une section d'orientation sur la façon de présenter une Requête en téléchargeant un [modèle de lettre](#) et, dans le but de donner aux Requêteurs clarté sur la gestion de leurs Requêtes, en fournissant des informations détaillées dans le [Plan de Transition](#) approuvé par le Conseil d'administration en février 2015 où la continuité du traitement des Requêtes reçues dans le cadre de l'ancienne Politique est expliquée en détail.



Atelier MICI : la Théorie et la Pratique - Buenos Aires, Argentine

Le MICI a mené à bien divers événements de diffusion externe et interne en 2015, dans le but de favoriser une meilleure connaissance du Mécanisme et en faciliter l'accès. Le Mécanisme a organisé ou participé à plus de 30 ateliers et séminaires sur les fonctions et le travail du MICI, s'adressant à un large éventail d'acteurs y compris des groupes communautaires, des associations de peuples indigènes, des Organisations de la Société Civile (OSCs) et des institutions académiques. Des ateliers avec présence physique se tinrent en Argentine, au Brésil, Honduras, Trinité-et-Tobago et au Pérou de même que des présentations sous forme de visioconférences dans d'autres pays ayant touché plus de 800 personnes dans neuf pays de la Région. Plusieurs de ces événements ont été accomplis en collaboration avec OSCs et des organisations apparentées des autres Institutions Financières Internationales (IFIs).

ACTIVITÉS DE DIFFUSION S'ADRESSANT À LA SOCIÉTÉ CIVILE EN 2015

853	Participants représentant la société civile
13	Présentations réalisées par le MICI en 2015
9	Pays de la région (Argentine, Barbade, Brésil, Chili, Equateur, Guatemala, Honduras, Pérou, Trinité-et-Tobago)

L'annexe I du présent rapport rend compte de tous les événements de diffusion accomplis par le MICI en 2015.

VOIX

INDÉPENDANCE ET REDDITION DE COMPTES

Un autre principe fondamental du MICI est son caractère indépendant par rapport à la Haute Direction et au personnel du Groupe BID, ce qui lui permet de préserver son impartialité dans son travail de médiation et d'investigation tout en garantissant la reddition de comptes efficace de l'institution. En 2015, sans avoir à sacrifier l'indépendance de ses opérations, le MICI a établi des passerelles de communication avec un large éventail d'acteurs externes et internes, ce qui a encore plus contribué à renforcer la reddition de comptes de l'institution.

Le MICI a traité plusieurs dossiers importants dans des pays comme le Brésil, la Colombie, le Panama et le Pérou. Les procédures de médiation ou d'investigation ont exigé que le MICI travaille en vue d'établir des relations de confiance et d'ouverture auprès des Requérants outre des liens étroits avec les Administrateurs en vue de les informer sur la gestion de chaque dossier et résoudre les inquiétudes relatives à l'application de la Politique. Le MICI a aussi maintenu des relations actives avec la Haute Direction et le personnel du Groupe BID en référence aux cas mentionnés, au moyen de présentations et de réunions de mise à jour. C'est ainsi que le MICI cherche à générer une meilleure compréhension concernant les préoccupations que doivent affronter les Requérants et la meilleure façon de s'y attaquer.

La [Politique du MICI](#) a également introduit diverses dispositions relatives à la structure du personnel qui ont renforcé son indépendance. En premier lieu, il est stipulé que le personnel de la Banque ne peut pas occuper un poste de Directeur ou Coordonnateur de Phase avant un délai de trois ans après avoir cessé leurs fonctions dans la BID. En deuxième lieu, ni le Directeur, ni les Coordonnateurs ne peuvent pas travailler dans le Groupe BID dans un poste quelconque après avoir terminé leur mandat. Le Directeur peut exercer deux mandats consécutifs de cinq ans mais les Coordonnateurs ne peuvent exercer qu'un seul mandat de cinq ans.

En outre, le MICI a mis en marche des procédures visant à identifier des experts indépendants et reconnus dans leur domaine de spécialisation pour qu'ils s'intègrent à la [Liste d'Experts](#). Dans le cadre de ce processus, le MICI a identifié des spécialistes expérimentés dans des domaines comme la réinstallation, l'infrastructure et l'environnement afin d'appuyer les procédures d'investigation basées sur des preuves concrètes. Ces professionnels ont accompli leur travail sous la supervision du Coordinateur de Vérification de la Conformité au sein de panels temporaires d'investigation créés spécialement au cas par cas.

VOIX

ACCÈS

CAPACITÉ DE RÉPONSE ET EFFICACITÉ

Une manière de fonctionner prévisible et de qualité constante contribue à renforcer la crédibilité d'une institution en répondant aux attentes des personnes concernées, ce qui à son tour peut se traduire par une meilleure efficacité opérationnel et de meilleurs résultats. En fonction de ce qui précède, le MICI a franchi plusieurs étapes importantes en 2015 en vue d'augmenter la fiabilité de son travail. Ceci comprend l'explication de ses procédures, l'adoption de délais de traitement plus fermes et l'introduction de visites d'admissibilité. Et aussi, en devenant le mécanisme de reddition de comptes de la [Société Interaméricaine d'Investissement \(SII\)](#), un organisme qui finance les investissements du secteur privé dans la Région, le MICI a amplifié la capacité de réponse de l'institution envers les Requérants potentiels.



Mission d'admissibilité à Tarapoto - Pérou

Les nouvelles Requêtes reçues au cours de l'année ont été gérées dans le cadre de la nouvelle [Politique du MICI](#) qui offre une meilleure capacité de réponse, une qualité constante et surtout une grande clarté. Parmi les innovations qu'elle introduit figurent la possibilité pour les Requérants d'opter pour une ou les deux phases de médiation et investigation, exigeant l'ordre uniquement si les deux phases sont choisies, ce qui permet d'établir l'admissibilité en une seule étape et ainsi de maximiser l'efficacité. Par ailleurs, le MICI applique à présent des délais plus rigoureux pour chacune des étapes de traitement, ce qui entraîne une plus grande certitude et garantit des résultats plus efficaces. Les Requêtes reçues en 2015 ont pu bénéficier de délais plus courts qui furent strictement appliqués par le MICI en accord avec la Politique.



Mission d'admissibilité à Blumenau – Brésil

L'année 2015 a également vu les premières visites d'admissibilité qui furent très bien accueillies par les Requérants, puisqu'elles soulignaient l'importance d'écouter et de comprendre les problèmes avant de prendre une décision. Le MICI a ainsi l'occasion d'expliquer en détails ses procédures et les résultats possibles, aussi bien aux Requérants qu'aux Agences d'Exécution.

Comme il a déjà été mentionné plus en avant, à la fin 2015, le MICI s'est transformé en mécanisme de reddition de comptes pour la Société Interaméricaine d'Investissement (SII) qui accorde des prêts, des investissements de capitaux, des garanties, des services de consultation et de formation à des entreprises à capital privé et public dans toute l'Amérique latine et les Caraïbes. Grâce à cette incorporation, le MICI pourra assumer la responsabilité d'assurer l'accomplissement des politiques sociales et environnementales dans tout le Groupe BID.

MICI
Mécanisme Indépendant
de Consultation et Investissement

APPRENTISSAGE ET INNOVATION

Afin de mettre en œuvre son mandat de reddition de comptes, le MICI s'est efforcé d'adopter des approches innovantes en apprenant de ses acquis. De plus, il a partagé ses connaissances précieuses par le biais d'activités de formation du personnel de la BID. Par exemple, le MICI a organisé un forum sur les expériences de réinstallation forcée au Brésil en mettant en lumière ses dossiers se rapportant à ce thème.

Le MICI a également élargi la pratique du dialogue avec un large éventail d'acteurs qui suivent le travail du MICI, afin de permettre la réflexion et l'apprentissage à partir du travail de reddition de comptes. Comme exemple de cette tendance à discuter des opportunités aussi bien que des défis, nous pouvons citer les échanges mutuels mis en place avec un groupe d'organisations de la société civile ayant élaboré le rapport "[Glass Half Full](#)", qui évalue l'efficacité et l'impact de 11 mécanismes parmi lesquels se trouve le MICI.

Le MICI partage certaines des évaluations réalisées et apprécie en particulier les analyses faisant partie de son programme d'amélioration continue et a donc adopté plusieurs des recommandations présentées, parmi lesquelles nous pouvons mentionner l'adhésion à des délais de traitement stricts, l'étude sur la possibilité de créer un Groupe Consultatif Externe et l'accord en vue de développer des directives en cas de représailles contre les différents acteurs dans les procédures du MICI.

Le MICI a de même favorisé de meilleurs échanges d'information et une collaboration entre les mécanismes de reddition des comptes du Groupe de la Banque Mondiale, de la Banque Européenne des Investissements, de la Banque Africaine de Développement et de la Banque Asiatique de Développement afin de mettre à profit leur expérience dans le monde entier et partager des connaissances. C'est ainsi qu'il a participé à plusieurs événements à Washington et a pris part à la XII^e Réunion des Mécanismes de Reddition de Comptes qui s'est tenue à Paris, France, dans le cadre de la COP21.

Par ailleurs, le MICI a organisé une session d'échanges d'expériences et de points de vue relativement à la consultation publique et à l'accès à des mécanismes de réclamation avec l'assistance d'un personnel des Institutions Financières Internationales auxquelles appartiennent lesdits mécanismes.

Le MICI a favorisé l'apprentissage et partagé des expériences en organisant une série de séances de formation à l'intention du personnel de la BID. C'est ainsi que 16 présentations ont été animées devant près de 400 membres du personnel de la Banque à Washington, DC, et de diverses filiales dans tout le pays. Parmi celles-ci, il y a eu des séances d'orientation à l'attention du nouveau personnel, des présentations ponctuelles pour des départements particuliers et pour le personnel dans les Représentations. L'objectif de ces sessions fut de familiariser le personnel avec le Mécanisme, ses procédures et l'importance de la fonction de reddition de comptes qu'il accomplit dans les trois organismes du Groupe BID. Dans le cadre de cette fonction, le personnel du MICI a gardé périodiquement le contact avec le personnel opérationnel en vue de discuter des procédures de consultation ou d'investigation des dossiers ouverts.

Vue l'importance d'avoir une équipe ayant une capacité élevée de réponse, le MICI a organisé des sessions techniques personnelles et des cours de langues pour son personnel.

Séminaire des Politiques Publiques, des Droits Humains et des Financements Durable, Sao Paulo, Brésil



ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE EN 2015 DESTINÉES AU PERSONNEL DE LA BANQUE

388	Membres du personnel de la Banque du siège et des Représentations du pays
16	Événements organisés pour le personnel de la Banque en 2015
4	Des représentations de la Banque dans différents pays (Argentine, Brésil, Pérou et Trinité-et-Tobago) ont accueilli des événements présentiels en tirant avantage des missions du MICI dans ces pays

L'annexe I du présent rapport informe sur tous les événements de formation mis en place par le MICI en 2015.



Présentation sur le MICI : Bureau de la Représentation de la BID en Argentine

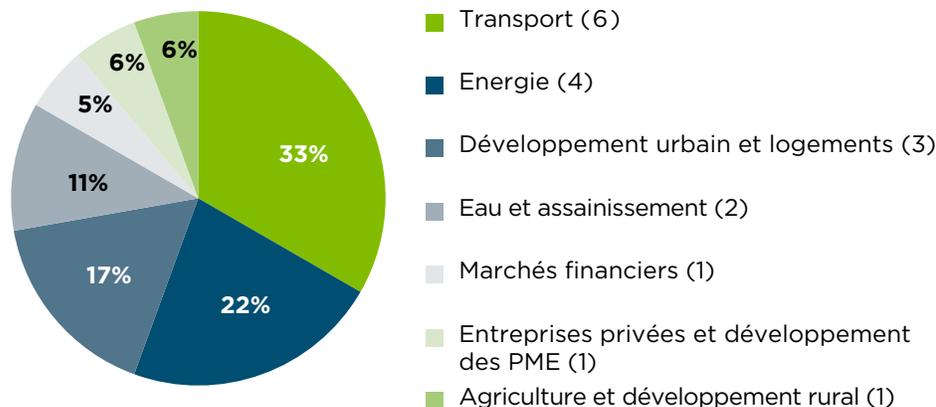
II. LA GESTION DU PORTEFEUILLE DE REQUÊTES

En 2015, le MICI a géré au total 20 Requêtes dans le cadre d'un système de gestion à deux voies : sept requêtes préexistantes reçues en conformité avec la Politique de 2010, qui ont été traitées en accord avec un Plan de Transition approuvé par le Conseil d'administration début 2015 et 13 Requêtes nouvelles qui furent gérées en accord avec la Politique approuvée en 2014.

Les caractéristiques des Requêtes traitées en 2015 sont présentées dans les graphiques suivantes¹. Les Requêtes se concentrent dans sept secteurs clés répartis comme suit : 33 % correspondent au secteur des transports ; 22 % au secteur énergétique et 17 % au secteur urbain et au logement. En termes du type d'opération, la grande majorité appartient au domaine gouvernemental 79 % et 21 % au secteur privé. Pour ce qui est du pays d'origine des Requêtes, la majorité correspond au Brésil (5), à la Colombie (4) et à l'Argentine (2).

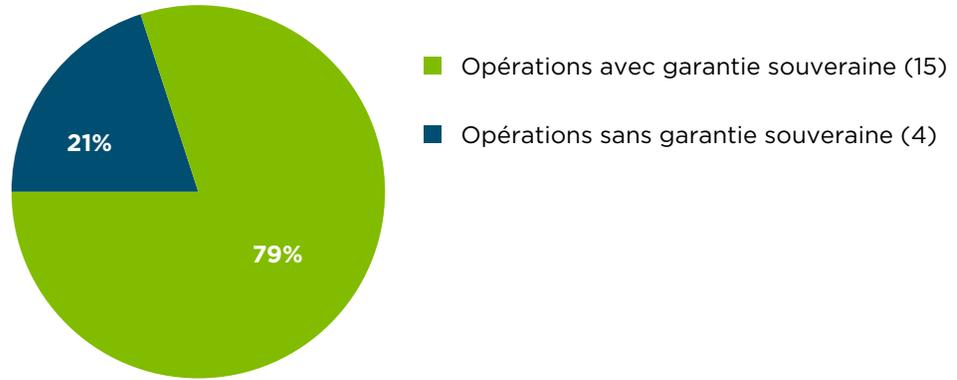
REQUÊTES EN 2015

Secteur du projet

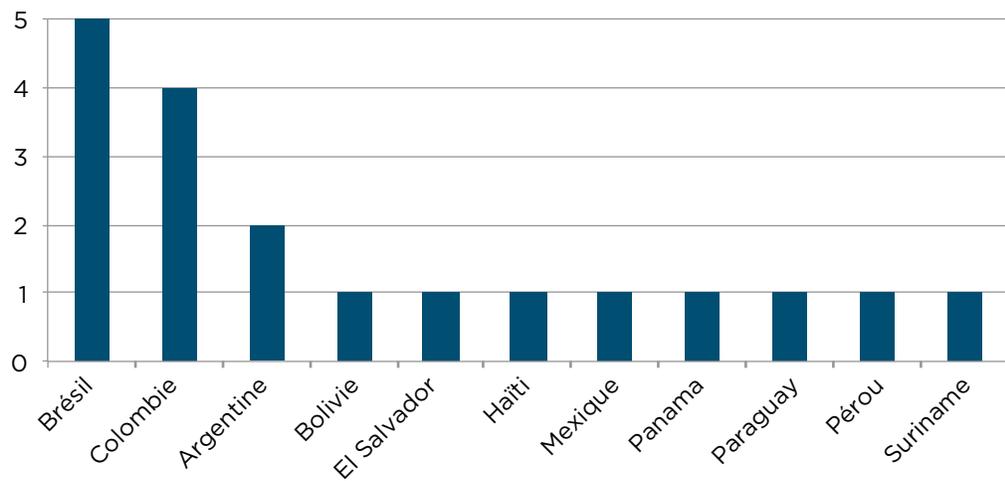


¹ Cette analyse ne comprend pas la Requête MICI-AU-2015-0095.

Type d'opération



Pays d'origine



REQUÊTES TRAITÉES EN 2015

	NUMÉRO DE LA REQUÊTE ²	NUMÉRO DE L'OPÉRATION	PAYS	NOM DU PROJET
1	AR-MICI001-2010	1914/OC-AR	Argentine	Programme d'Infrastructure de Développement en Phases Multiples Production d'Appui Entre Rios - Phase 1
2	BR-MICI004-2011	1126/OC-BR	Brésil	Programme de Réhabilitation des Quartiers à Faibles Revenus « Habitar Brésil »
3	BR-MICI006-2011	2323/OC-BR	Brésil	Programme d'Infrastructure Urbaine à São José dos Campos
4	ME-MICI002-2012	2644A/OC-ME	Mexique	Projet Éolien Mareña Renovables
5	CO-MICI002-2011	2477A/OC-CO	Colombie	Aéroport International d'El Dorado
6	MICI-BO-2014-0079	1926/BL-BO 2440/BL-BO	Bolivie	Drainage dans les Municipalités de La Paz et El Alto (2440/BL-BO)
7	PN-MICI002-2011	2027/OC-PN	Panama	Programme d'Expansion du Canal de Panama
8	MICI-AR-2015-0084	1868/OC-AR	Argentine	Programme de Gestion des Déchets Solides dans les Municipalités Touristiques
9	MICI-CO-2015-0085	2575/OC-CO	Colombie	Systèmes Stratégiques de Transport Public (SPTS)
10	MICI-PR-2015-0086	2891/OC-PR	Paraguay	Appui au Système de Transmission au Paraguay
11	MICI-SU-2015-0087	3059/OC-SU	Suriname	Appui en vue d'Améliorer la Durabilité du Service d'Électricité
12	MICI-BR-2015-0088	2618/OC-BR	Brésil	Projet Mario Covas Rodoanel - Section Nord
13	MICI-HA-2015-0089	3384/GR-HA	Haïti	Programme d'Infrastructure Productive III
14	MICI-BR-2015-0090	2618/OC-BR	Brésil	Projet Mario Covas Rodoanel - Section Nord
15	MICI-CO-2015-0091	3247A/OC-CO	Colombie	Bayport Colombie : Inclusion Financière des Employés Publics de BOP
16	MICI-ES-2015-0092	2583/OC-ES	El Salvador	Programme d'Appui au Développement de la Production en Vue d'une Intégration Internationale
17	MICI-BR-2015-0093	2746/OC-BR	Brésil	Programme Blumenau de Mobilité Urbaine Soutenable
18	MICI-PE-2015-0094	3370/OC-PE	Pérou	Projet de Terres Rurales, Titres de Propriété au Pérou - Phase III (PTRT-3)
19	MICI-AU-2015-0095	n.a	Autriche	Ne se rapporte pas à une opération
20	MICI-CO-2015-0096	1664/OC-CO	Colombie	Plan d'Énergie Hydroélectrique Porce III

² Le tableau énumère les 20 Requêtes en cours traités courant 2015. Les sept premiers sont des requêtes préexistantes reçues conformément à la Politique de 2010.

LES 7 REQUÊTES REÇUES DANS LA CADRE DE LA POLITIQUE 2010

Dans le cas des sept Requête, le Plan de Transition soulignait l'importance de donner aux requérants l'opportunité d'avoir accès aux procédures plus efficaces de la Politique 2014. Il soulignait de même la nécessité de tenir au courant les Requérants à propos des changements et de l'impact que les nouvelles dispositions peuvent avoir lors du traitement des Requête.

La Phase de Consultation comprenant trois Requête préexistants en cours a continué son travail de suivi sur les accords se rapportant à deux Requête et, dans le cas du troisième, les Requérants ont décidé de ne pas poursuivre la médiation et ont demandé un transfert à la Phase de Vérification de la Conformité.

La Phase de Vérification de la Conformité compte cinq Requête héritage actifs reçus en 2015 et a produit des résultats importants dans deux des Requête du secteur privé. Au cours du troisième trimestre, le Panel comprenant Mary Rose Brusewitz, Korinna Horta et Mario Epstein a soumis au Conseil d'administration pour examen le Rapport de Vérification de la Conformité du « [Programme d'Expansion du Canal de Panama](#) » (2027/OC-PN). Le Conseil a soutenu les conclusions du Panel concernant le manquement à la Politique de Gestion des Risques de Catastrophes (OP-704) suite aux préoccupations en raison des risques sismiques présentés dans la Requête et a donné des instructions à la Direction de la Banque afin d'élaborer un rapport consolidant (a) la réponse de la Direction au Rapport de Vérification de la Conformité ; (b) le résultat de la classification sismique assignée au projet et (c) les mesures que la Banque a adopté pour garantir une gestion appropriée des risques sismiques.

En référence au deuxième dossier du secteur privé relatif au projet « [Aéroport International El Dorado](#) » (2477A/OC-CO) en Colombie, le Conseil d'administration a approuvé à la fin de l'année la recommandation d'investigation présentée par le MICI.

GESTION DES REQUÊTES DU PORTEFEUILLE PRÉEXISTANT EN 2015

3 Requête traitées pendant la Phase de Consultation	2 accords sous surveillance (AR-MICIO01-2010 , BR-MICIO04-2011)
	1 dialogue conclus et transfert à la Phase de Vérification de la Conformité (BR-MICIO06-2011)
5 Requête traitées pendant la Phase de Vérification de la Conformité	1 investigation achevée (PN-MICIO02-2011)
	1 en cours d'investigation (ME-MICIO02-2012)
	1 où les Termes de Référence ont été approuvés (CO-MICIO02-2011)
	Deux où les Termes de Référence sont en cours de rédaction (BR-MICIO06-2011 , MICI-BO-2014-0079)

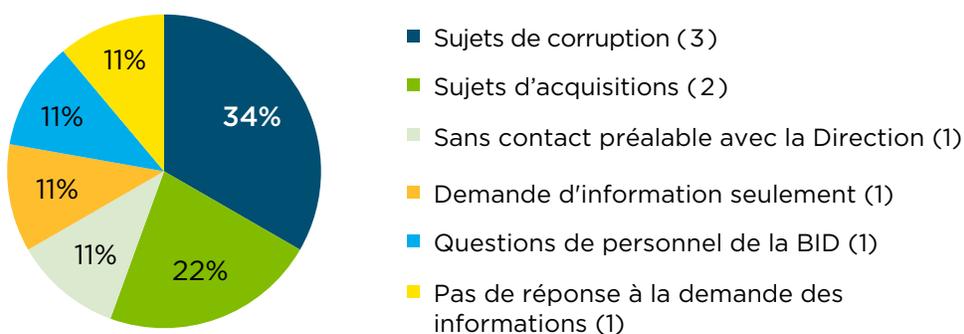
NOUVELLES REQUÊTES REÇUES EN 2015

Treize nouvelles Requête ont été reçues en 2015, dont quatre sont passées à l'étape d'admissibilité et neuf ont terminé leur gestion à l'étape d'enregistrement. Au cours de cette procédure d'enregistrement de Requête, la nouvelle Politique prévoit une période initiale de cinq jours ouvrables où la Directrice du MICI doit décider si les Requetes peuvent passer à l'étape d'admissibilité ou non. Cette première révision qui prend place dans un délai maximum de cinq jours ouvrables, se base sur le droit à avoir une réponse rapide et une considération du temps que les personnes consacrent à la procédure. Comme résultat, lorsque les Requetes reçues ne font pas partie du mandat du MICI, celui-ci prête assistance aux Requerants en les orientant vers les bureaux correspondants. Pendant 2015, comme le montre le graphique, six Requetes faisaient référence à des thèmes de corruption, d'acquisitions ou de réclamations administratives des employés de la Banque, qui ne faisaient pas partie du mandat du MICI et qui furent donc orientées vers l'instance qui leur correspondait.

Également au cours de cette période de cinq jours ouvrables, le MICI vérifie si la Requete comporte bien toutes les informations nécessaires pour son traitement ou si une des exclusions prévues dans la Politique s'applique concrètement, ce qui ferait que le MICI ne pourrait pas gérer la Requete. Si des informations manquent, la décision d'enregistrement est repoussé pendant une période de 10 jours ouvrables afin de donner aux Requerants l'opportunité de compléter les informations. En 2015, la décision de ne pas enregistrer deux Requetes était due au fait qu'au cours du délai fixé, les Requerants n'avaient pas réussi à remettre au MICI les informations qui manquaient ou simplement n'avaient pas répondu aux communications du MICI. Il est important de souligner que même lorsque le processus de traitement est considéré comme étant conclu, les Requerants sont toujours informés qu'ils ont la possibilité de présenter à nouveau leur Requete dès qu'ils pensent avoir rempli les critères exigés.

Enfin, en 2015, la décision du non-enregistrement d'une autre Requete était due au fait que le Requerant avait choisi de recevoir uniquement des informations et de ne pas activer le Mécanisme.

Sur les Requetes Non Enregistrées



VOIX

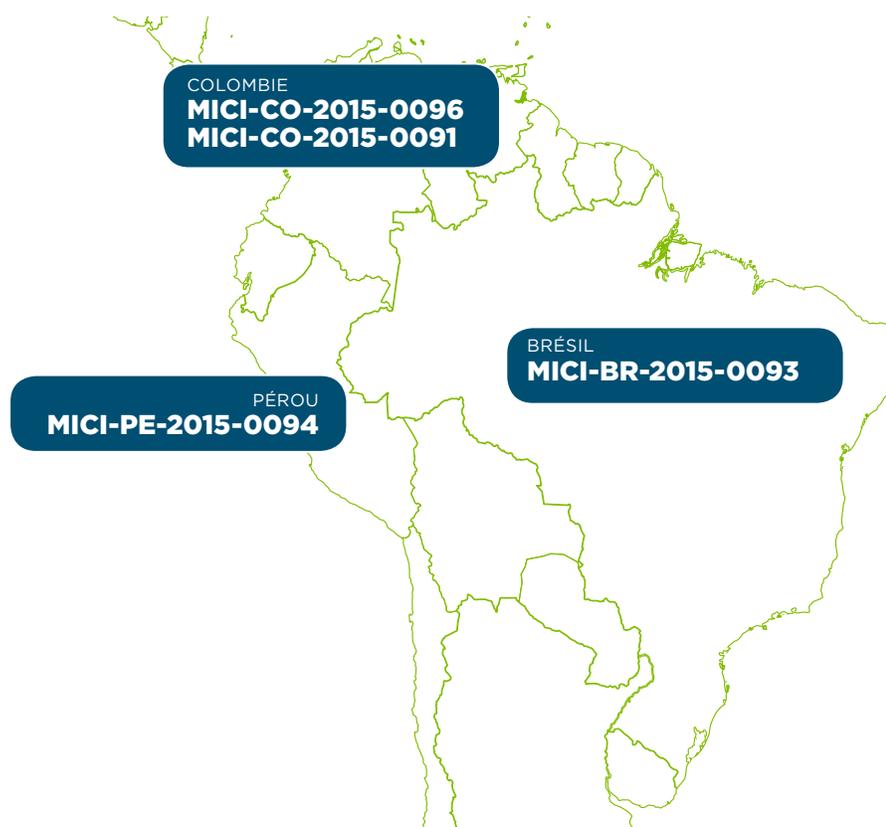
ACCÈS

RENCE

INDÉPENDANCE

Il convient de souligner le degré de transparence que la nouvelle Politique met en place en tant que norme de gestion du MICI du fait que le registre public doit rendre compte de toutes les Requêtes reçues et de traitement qui leur a été accordé. De même, la Politique exige que toutes les parties prenantes soient informées des décisions prises : les Requérants, La Direction de la Banque, le Conseil d'administration et le public concerné.

En ce qui concerne les quatre Requêtes enregistrées, deux faisaient référence à des projets en Colombie, une à un projet au Brésil et la dernière à un projet au Pérou.



Dans la nouvelle Politique, il existe pour toutes les Requêtes enregistrées une opportunité pour que la Direction de la BID réponde par écrit aux thèmes abordés dans la Requête et la façon dont le projet en question se déroule. Cette réponse est de caractère public, elle est divulguée à travers le Registre Public et elle s'utilise comme un élément supplémentaire pour l'analyse d'admissibilité effectuée par le MICI. Dans le cadre de la réponse, il existe la possibilité que la Direction demande une suspension du processus de détermination de l'admissibilité pour apporter des rectifications au projet ou bien chercher à répondre aux inquiétudes énoncées par les Requérants directement. C'est le MICI qui décide s'il convient ou non d'accorder cette suspension dont la durée maximum est de 45 jours ouvrables et qui, conformément à la Politique, demande que la Direction présente un plan avec calendrier de toutes les actions prévues pour accomplir au cours de la suspension en question.

VOIX

En 2015, le MCI a reçu une réponse de la Direction pour les quatre Requêtes et, dans le cas de la Requête du Pérou, une pétition de suspension afin d'informer en détail les Requérants sur les activités prévues dans le projet et sous quelle forme ils allaient répondre à leurs questions.

Mais maintenant, même si la Politique ne le prévoit pas, le MICI partage la réponse de la Direction et dans ce cas la pétition de suspension avec les Requérants et, en cas de besoin, traduit les documents. Par ailleurs, une fois écoulé le délai et avant de commencer l'analyse d'admissibilité, le MICI communique avec les Requérants pour savoir si les actions entreprises pendant la suspension ont permis de résoudre les préoccupations présentées dans la Requête. Ces informations seront prises en compte au moment de déterminer l'admissibilité. Dans le cas de la Requête du Pérou, dont la gestion en 2015 peut être consultée à la section suivante, la suspension n'a pas permis de résoudre les préoccupations qui étaient le motif de la Requête.

Également au cours de cette étape, la nouvelle Politique a introduit la possibilité que le MICI effectue des visites sur les lieux du projet, ce qui permet non seulement de comprendre de manière plus exhaustive la nature de la Requête mais aussi ouvre une opportunité de converser directement avec les Requérants de leurs inquiétudes et des procédures du MICI. Courant 2015, le MICI a visité le Brésil et le Pérou. Dans les deux cas, la visite a permis d'obtenir une plus grande confiance concernant les procédures du MICI outre le fait que le MICI a pu mieux comprendre les problématiques à affronter.

À la fin de 2015, deux dossiers furent fermés après avoir déterminé qu'ils n'étaient pas admissibles. Dans le cas du Brésil ([MICI-BR-2015-0093](#)), le motif de la Requête était l'impact environnemental provoqué par le changement de l'emplacement d'un pont. Au cours des procédures, la Banque a expliqué que ce changement d'emplacement n'avait pas été approuvé et que le pont allait rester dans le site prévu à l'origine.

Dans le cas de la Colombie ([MICI-CO-2015-0091](#)), le motif de la Requête était le préjudice économique souffert par les Requérants en raison des frais d'annulation d'un crédit accordé par un intermédiaire financier. Cependant, une analyse des faits a montré qu'il n'existait pas de lien entre les dommages allégués et le financement de la



**Mission d'admissibilité à
Blumenau – Brasil**

VOIX

ACCÈS

RENCE

INDÉPENDANCE

Banque. En outre, les Requérants n'avaient pas pris contact avec la Direction et n'ont pas donné de raisons expliquant pourquoi ils ne l'avaient pas fait.

Les deux autres Requêtes ([MICI-PE-2015-0094](#), [MICI-CO-2015-0096](#)) se trouvaient toujours à la phase d'analyse de l'admissibilité à la fin de l'année.

En résumé, parmi les 20 des dossiers traités en 2015, 12 furent clos et huit étaient encore actifs à la fin de l'année.

La prochaine section donne des informations détaillées sur chacune des Requêtes et leur suivi de la part du MICI. Par ailleurs, le Registre Public virtuel (www.iadb.org/mici) comporte des données exhaustives ainsi qu'une documentation d'appui pour ces dossiers de même que tous les Requêtes présents traités par le MICI.

Mission d'admissibilité à Tarapoto, Pérou



VOIX

LA GESTION INDIVIDUELLE

Cette section donne des informations détaillées sur chacune des 20 Requêtes du portefeuille gérées pendant 2015 par le MICI. Les dossiers sont être présentés dans l'ordre chronologique de réception de la Requête et chacune inclue un lien vers le Registre Public où données exhaustives de la gestion et accès aux documents publics pouvez être trouvent. (www.iadb.org/mici)

ACCÈS

RESPONSE

INDÉPENDANCE

REPOS



PROGRAMME MULTIPHASE D'INFRASTRUCTURE DE DÉVELOPPEMENT: APPUI À LA PRODUCTION DE ENTRE RÍOS (1914/OC-AR)

Pays : **ARGENTINE**

État actuel : **OUVERT**

Catégorie environnementale : **B**

Date de réception : **28 JUIN 2010**

Chronologie et documents publics du dossier : [Registre public AR-MICIO01-2010](#)

LE PROJET. Opération d'emprunt avec garantie souveraine, approuvée en novembre 2007 avec l'objectif d'appuyer le développement d'une infrastructure de base dans le secteur de la production de la province de Entre Ríos. La première phase se concentre sur les composantes du transport et de l'électricité afin de garantir la disponibilité de l'énergie électrique dans les zones d'expansion agro-industrielles. Dans le cadre de la composante d'énergie électrique, on envisage de construire la sous-station électrique « Gran Paraná » de 500-132 kw. mentionnée dans la Requête.



LA REQUÊTE. M. Pablo Folonier et d'autres membres de sa famille ont présenté une Requête en alléguant la possibilité de dommages environnementaux et sociaux suite à la construction et l'exploitation d'une centrale électrique. Entre autres : (i) l'absence d'une procédure régulière lors de l'expropriation de la ferme appartenant à la famille en tant que site sélectionné pour la construction de la centrale ; (ii) manque de moyens de protection et/ou d'atténuation dans les zones des environs de la ferme qui faisait partie d'une zone côtière de monts et de collines reconnue comme zone de valeur et d'intérêt public pour la ville de Paraná ; (iii) effets économiques préjudiciables face aux répercussions sur l'agriculture locale que pourrait entraîner l'emplacement de la centrale ; (iv) manque d'accès à l'information concernant le projet et ses implications.



LE PROCESSUS DE GESTION. En novembre 2015, une équipe du MICI a effectué une visite à Entre Ríos afin de vérifier la situation en référence aux accords réalisés en décembre 2012 et s'informer sur l'état d'avancement de la construction du poste de transformation électrique (PTE) à l'origine de la Requête. Au cours de cette mission, il y eut une visite au PTE en compagnie de M. Pablo Folonier, représentant des Requérents, le personnel de l'Energie Électrique de Entre Ríos, Société à Responsabilité Limitée (ENERSA) et le consultant de la BID chargé du suivi du projet. La visite a permis de vérifier que les travaux étaient pratiquement terminés et que la mise en service était prévue pour 2016. Il fut procédé à la révision de l'état de croissance de la barrière forestière censée être un moyen d'atténuation visuel et il fut décidé de renforcer les actions de conservation pour en améliorer l'efficacité. Les Parties se sont réunies pour examiner les activités convenues et prévues et des alternatives furent identifiées pour certaines qui pourraient s'avérer difficiles de mettre en place du fait qu'elles peuvent dépendre de tierces parties n'ayant pas de lien direct avec le projet. C'est le cas pour la construction d'un centre de santé où les parties examinent la possibilité de le remplacer par des aides à un centre éducatif. Et enfin, on a constaté que sur les 22 actions prévues dans l'accord, 11 ont été accomplies au total et il est prévu que vers le milieu de l'année 2016, les activités restantes seront accomplies ou sur le point de l'être ce qui permettra au MICI de clôturer le suivi.



PROGRAMME D'AMÉLIORATION DES QUARTIERS HABITAR BRÉSIL (1126-OC-BR)Pays : **BRÉSIL**État actuel : **OUVERT**Catégorie environnementale : **NO
DISPONIBLE**Date de réception : **10 JUIN 2011**Chronologie et documents publics du dossier : [Registre public BR-MIC1004-2011](#)

LE PROJET. Opération de prêt avec garantie souveraine approuvée en 1998, en appui d'un programme exécuté par la Préfecture de São José dos Campos, avec l'objectif d'améliorer la qualité de la vie des familles à faibles revenus dans les zones métropolitaines au moyen de projets intégrés de amélioration des quartiers comme l'assainissement, l'éducation, la santé, le ramassage des déchets solides et les améliorations à l'environnement.



LA REQUÊTE. La Requête fut présentée par La Centrale des Mouvements Populaires au nom d'un groupe de familles de la favela de Vila Nova Tatetuba à São José dos Campos qui devaient être réinstallées dans le cadre du Programme Habitar et qui n'avaient pas accepté l'alternative de réinstallation en raison des répercussions économiques et sociales négatives que le nouvel emplacement prévu aurait sur leurs conditions de vie. Depuis janvier 2004, ces familles occupent une gare ferroviaire désaffectée où leurs conditions de vie sont précaires. En outre, les familles ont souffert la perte de leur mobilier au moment de l'éviction et exigent de ce fait des compensations économiques.



LE PROCESSUS DE GESTION. Au cours du premier semestre 2015, le MICI a effectué deux missions à São José dos Campos pour informer sur l'approbation et l'entrée en vigueur de la nouvelle Politique du MICI et de ses implications dans le traitement de la présente Requête ; appuyer la compréhension et la communication entre les Parties à propos des spécifications de l'accord et tout particulièrement les types de maisons, et aussi pouvoir connaître de première main les points de vue des Parties sur la mise en place de l'accord. En avril, le maire de São José dos Campos a signé un contrat avec l'entreprise qui construira les maisons et les travaux furent déclarés officiellement ouverts. Les familles bénéficiaires accompagnées par le maire, son équipe et les membres de la Commission ont visité l'emplacement de l'œuvre et ont découvert pour la première fois l'emplacement de leur future résidence. Au mois d'octobre, le MICI a accompli une mission de suivi au cours de laquelle eurent lieu des réunions avec chacune des Parties, une visite étant effectuée au hangar où vivent actuellement les familles et une visite étant coordonnée sur les lieux de la construction avec la présence d'une Commission Mixte comprenant des membres de la Préfecture Municipale et des Requérants qui ont pu constater l'avancement des travaux pour leur futur logement, qui devraient être terminés pour le troisième trimestre 2016. Le MICI a pu constater des progrès de 20 % dans la construction des maisons en plus des avances et/ou de l'accomplissement de 13 des 22 actions de l'Accord et il continuera de surveiller l'Accord conformément au Plan de Suivi, jusqu'à 6 mois après la remise des maisons.



PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT URBAINE À SÃO JOSÉ DOS CAMPOS (2323/OC-BR)

Pays : **BRÉSIL**

État actuel : **OUVERT**

Catégorie environnementale : **B**

Date de réception : **10 JUIN 2011**

Chronologie et documents publics du dossier : [Registre public BR-MIC1006-2011](#)

LE PROJET. Il s'agit d'une opération de prêt avec garantie souveraine, approuvée en mai 2010 et dont l'objectif est de contribuer au développement durable de la Municipalité de São José dos Campos en cherchant à obtenir un plus grand équilibre dans ses aspects économique, environnemental et social par le biais d'une meilleure consolidation de l'infrastructure et de la gestion urbaine de la municipalité. Le Programme s'articule autour de trois volets : (i) améliorations urbaines et environnementales ; (ii) améliorations dans la mobilité urbaine et (iii) renforcement institutionnel. Dans son premier volet, le programme comprend la réinstallation des familles qui occupent des espaces de conservation de l'environnement et vivent dans une situation de risque.



LA REQUÊTE. La Central des Mouvements Populaires de São José dos Campos a présenté une Requête au nom de 100 familles résidant dans la communauté de Jardim Nova Esperança (connue également sous le nom de Banhado), où ils affirment que certains éléments du Programme, en particulier tout ce qui touche à la réinstallation des familles et la construction d'une route près de l'endroit où la communauté réside actuellement, auraient des retombées socio-environnementales potentiellement négatives. Ils allèguent en outre qu'ils n'ont pas été dûment informés concernant le projet et les conditions de réinstallation involontaire.

VOIX

ACCÈS

RENCE

INDÉPENDANCE

LE PROCESSUS DE GESTION. La Requête fut d'abord traitée dans la Phase de Consultation, mais en mai 2015 le MICI reçut une communication disant que les Requêteurs informaient de leur décision de ne pas continuer à participer au processus de dialogue et demandaient que la Requête soit transférée à la Phase de Vérification de la Conformité. Après avoir tenu des réunions avec les Requêteurs et la Préfecture en vue de confirmer qu'il n'y avait plus de possibilité de poursuivre le dialogue, le MICI a mis fin à la Phase de Consultation. Il est important de signaler que même si le processus de dialogue n'a pas abouti à un accord, il a néanmoins entraîné un renforcement substantiel tant dans le processus de réinstallation comme dans tout ce qui se rapporte à l'amélioration de la communication entre les résidents de la zone de Banhado et les autorités municipales. En août 2015, en réponse à la pétition des Requêteurs, la Requête fut transférée à la Phase de Vérification de la Conformité. En accord avec le Plan de transition approuvé par le Conseil d'administration en février 2015, une fois que la Requête sera dans sa Phase de Vérification de la Conformité, elle sera gérée en accord avec la nouvelle Politique 2014 et ne demandera pas d'éligibilité supplémentaire à part celle qui s'est faite lors de la Phase de consultation. On a procédé à la préparation des Termes de Référence et des Recommandations afin de vérifier la conformité qui seront envoyés aux Requêteurs et à la Direction pour commentaires, puis distribués au Conseil d'administration qui décidera s'il convient ou non d'effectuer l'investigation.



PROJET ÉOLIEN MAREÑA RENOVABLES (2644A/OC-ME)Pays : **MEXIQUE**État actuel : **OUVERT**Catégorie environnementale : **A**Date de réception : **26 DÉCEMBRE 2012**Chronologie et documents publics du dossier : [Registre public ME-MICIO02-2012](#)

LE PROJET. Il s'agit d'une opération de prêt sans garantie souveraine, approuvée en novembre 2011 et qui sera accordé à Mareña Renovables Capital. Cette opération a pour objectif d'appuyer la construction d'un parc éolien de 396 KW dans l'Isthme de Tehuantepec, qui se trouve dans l'état de Oaxaca, afin de fournir de l'énergie à l'entreprise Fomento Económico Mexicano S.A.B. de C.V. dans le cadre juridique mexicain d'autosuffisance et consiste à construire 132 tours éoliennes et une ligne de transmission de 52 kilomètres pour relier le parc au réseau électrique.

LA REQUÊTE. M. Leonardo Crippa, de l'organisation Centre Juridique Indien a présenté une Requête au MICI au nom des habitants des communautés indigènes de Santa María Xadani, San Mateo del Mar, Colonia Álvaro Obregón, San Francisco del Mar, San Dionisio del Mar, Juchitán de Zaragoza et Unión Hidalgo dans l'Isthme de Tehuantepec qui se trouve dans l'état de Oaxaca, au Mexique; en alléguant qu'il y eut une série d'actions préjudiciables comprenant : (i) une absence de consultations publiques appropriées ; (ii) un manque d'évaluation adéquate des répercussions sur l'environnement et la faune de la région et que les communautés n'ont pas reçu suffisamment d'informations

VOIX

ACCÈS

RENCE

INDÉPENDANCE

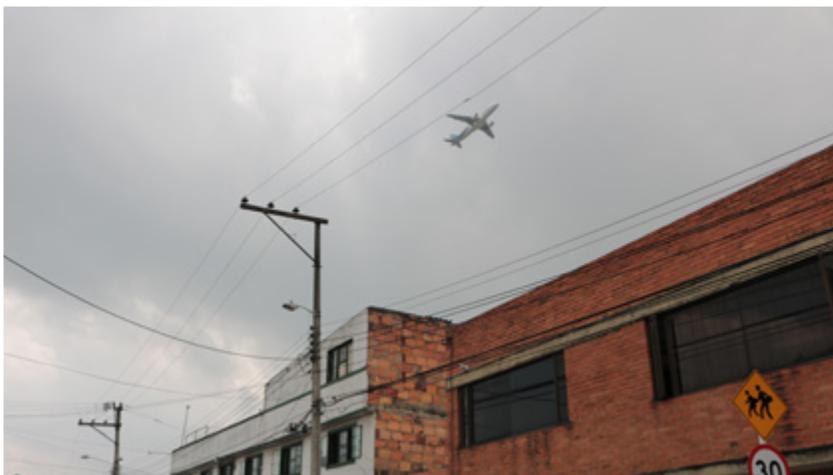
sur les répercussions possibles; e (iii) répercussions négatives sur le style de vie des communautés et leur moyen traditionnel de subsistance qui est la pêche.

LE PROCESSUS DE GESTION. La Requête fut reçue en décembre 2012 et déclarée non admissible pour la Phase de Consultation. En mars 2013, le représentant des Requérants a refait une demande pour que la Requête soit transférée à la Phase de Vérification de la Conformité. Après une analyse minutieuse de la part du Président du Panel, la Requête fut déclarée éligible. Suite à l'approbation de l'investigation en décembre 2014 et au cours de la première partie du trimestre de 2015, le Panel a consacré son temps à étudier la documentation du dossier et à préparer une mission au Mexique (du 23 mars au 1er avril) avec l'objectif de visiter la zone du projet, prendre connaissance du contexte local et interviewer des fonctionnaires de la représentation de la BID au Mexique, des autorités du gouvernement fédéral, des représentants ayant proposé le projet, des Requérants faisant partie des sept communautés Requérantes et d'autres membres de la société civile. À la fin du mois de septembre, les membres du Panel ont remis un Rapport de Vérification de la Conformité préliminaire. Le document en question était à son étape de révision finale à la fin de l'année pour pouvoir le distribuer en 2016 et obtenir des commentaires de la part des Requérants et de la Direction avant de le présenter au Conseil d'administration en vue de déterminer s'ils approuvent ou non l'investigation.



AÉROPORT INTERNATIONAL EL DORADO (2477A/OC-CO)Pays : **COLOMBIE**État actuel : **OUVERT**Catégorie environnementale : **B**Date de réception : **12 AOÛT 2011**Chronologie et documents publics du dossier : [Registre public CO-MICIO02-2011](#)

LE PROJET. Il s'agit d'une opération de prêt sans garantie souveraine à la Société Concessionnaire d'Exploitation Aéroportuaire Internationale, S.A. (OPAIN), approuvé en décembre 2010 en vue de moderniser et agrandir l'aéroport El Dorado de Bogotá, en Colombie. Les travaux ont pour objectif d'augmenter la capacité et accélérer les opérations de l'aéroport, diminuer les délais, la consommation de carburant et les frais de maintenance tout en améliorant les services aux passagers, aux lignes aériennes et aux clients du fret aérien en renforçant les niveaux de sécurité.



LA REQUÊTE. Mme Gloria Cecilia Molina Villamarín a présenté une Requête au nom des Communautés Unies Macroprojet de l'Aéroport El Dorado, dans lequel sont signalées une série de préoccupations de la communauté concernant des thèmes faisant partie de l'étude de l'impact sur l'environnement et mentionnant la contamination de l'eau, le traitement de déchets dangereux, les hauts niveaux de bruit et la gestion sociale de l'OPAIN envers la communauté. Les Requêteurs allèguent également que le Projet ne donne pas aux communautés affectées un accès adéquat et efficace aux informations ou aux mécanismes de participation sociale.

VOIX

ACCÈS

RENCE

INDÉPENDANCE

LE PROCESSUS DE GESTION. Le traitement de la Requête reçue en août 2011, s'est achevé pour la Phase de consultation en novembre 2014 et fut transféré à la Phase de Vérification de la Conformité à la demande des Requérents, lorsque suite à l'analyse des informations supplémentaires envoyées, la Requête fut déclarée éligible. Au cours de l'année 2015, on procéda à la préparation de la Recommandation pour mener à terme une Vérification de la Conformité. Le 3 décembre, le Conseil d'administration a approuvé la Recommandation et les Termes de Référence pour une Vérification de la Conformité. En base aux informations présentées et en tenant compte du fait que la Banque a dans son portefeuille plusieurs projets d'investissement dans le secteur aéroportuaire, le MICI a proposé que les conclusions à tirer comme résultat de l'investigation servent à donner au Conseil d'administration des informations utiles pour prendre une décision concernant des opérations du même ordre dans le futur. L'investigation sera menée en conformité avec la Politique 2014 actuellement en vigueur et sera mise en place dès que deux spécialistes figurant sur la Liste d'Experts du MICI pourront être identifiés et engagés pour qu'ils puissent, sous la direction de la Coordinatrice de la Phase de Vérification de la Conformité, entreprendre l'investigation du dossier qui devrait avoir une durée maximum de 6 mois et devrait s'achever à la fin du mois d'août 2016.



DRAINAGE DANS LES MUNICIPALITÉS DE LA PAZ ET EL ALTO (2440/BL-BO)Pays : **BOLIVIE**État actuel : **OUVERT**Catégorie environnementale : **B**Date de réception : **27 MARS 2014**Chronologie et documents publics du dossier : [Registre public MICI-BO-2014-079](#)

LE PROJET. Opération de prêt avec garantie souveraine, approuvé en novembre 2010, conçue dans l'objectif de contribuer à l'amélioration de la qualité de la vie des habitants des municipalités de La Paz et El Alto, au moyen de la diminution des dommages humains et matériels causés par des événements géo-hydrométéorologique extrêmes, à travers la mise en place de travaux et d'actions complémentaires en vue d'améliorer le réseau de drainage pluvial de La Paz et de El Alto, de même que sa gestion.

LA REQUÊTE. Le Requérent, qui a demandé la confidentialité par crainte de représailles, indique qu'il a souffert des dommages économiques en relation directe avec le blocage des rues en raison de la réparation du pont en arc sur le Rio Jancakollo prévue dans le Programme de Drainage Pluvial II. Dans ses allégations, le Requérent indique que les informations transmises aux voisins concernant cette opération ont été limitées et imprécises pour ce qui est de la durée des travaux, ce qui a entraîné des répercussions négatives pour les commerces de la zone. Il explique en outre que les consultations publiques ne se sont pas déroulées de façon adéquate.

LE PROCESSUS DE GESTION. La Requête a été reçue en mars 2014 et déclarée inéligible par le Comité d'Éligibilité de la Phase de Consultation, du fait que le Requérent ne souhaitait pas participer aux procédures de la Phase de Consultation. A la demande de ce dernier, la requête fut transférée à la Phase de Vérification de la Conformité et déclarée éligible. En 2015 commencèrent les procédures de préparation de la Recommandation afin de mettre en place une Vérification de la Conformité et des Termes de Référence s'y rapportant. Au début de l'année 2016, lesdits documents seront être envoyés aux Parties pour commentaires, et ensuite en accord avec les délais convenus, le document final sera envoyé au Conseil d'Administration en vue de déterminer s'il convient ou non de mener l'investigation.

PROGRAMA DE EXPANSIÓN DEL CANAL DE PANAMA (2027/OC-PN)Pays : **PANAMA**État actuel : **CLÔTURÉ**Catégorie environnementale : **A**Date de réception : **10 DE OCTOBRE DE 2011**Chronologie et documents publics du dossier : [Registre public PN-MICIO02-2011](#)

LE PROJET. Cette opération de prêt sans garantie souveraine à l'Autorité du Canal de Panama a été approuvée en octobre 2008 sous forme de financement partiel pour le programme d'expansion du Canal qui comprend quatre volets : la construction d'un troisième ensemble d'écluses ; l'augmentation de la profondeur des entrées Pacifiques et Atlantique du Canal ; une augmentation de la profondeur et du débit des canaux de navigation du Canal dont Corte Gaillard et l'élévation du niveau du lac Gatún qui apporte de l'eau fraîche au canal, à son niveau opérationnel maximum.



VOIX

ACCÈS

RENCE

INDÉPENDANCE

LA REQUÊTE. Mme Leila Shelton-Louhi, Directrice du Comité de Défense du Lac Gatún a remis une Requête au MICI en son nom et au nom de la coalition des organisations non gouvernementales appelée Alliance pour le Panama (les Requérants). Elle a présenté, entre autres, les allégations suivantes : (a) manque de transparence, divulgation incomplète des informations et déclaration incorrecte des faits attenants au projet ; (b) la possibilité que l'expansion produise une plus grande intrusion d'eau saline dans le bassin du Canal de Panama ce qui causerait des dommages à la biodiversité ; (c) prise en compte insuffisante des risques et des mesures appropriées d'atténuation relatives à une faille sismique importante qui menace l'extrémité du Canal dans l'Océan Pacifique et (d) insuffisance possible de ressources d'eau pour procéder à une expansion du Canal de Panama.

LE PROCESSUS DE GESTION. En juillet 2015, le Conseil d'Administration a examiné le Rapport de Vérification de la Conformité présenté par le Panel et a émis sa décision finale concernant les trois domaines visés par l'investigation : 1. À propos des risques sismiques et de l'accomplissement de la Politique de Gestion des Risques de Catastrophes (OP-704) : le Conseil d'Administration a conclu que la Direction, durant l'étape de préparation du projet, n'a pas tenu compte de l'obligation de la Politique qui est de faire connaître le niveau de risque. Par conséquent, il a ordonné à la Direction d'élaborer un rapport consolidant : la réponse de la Direction au Rapport de Vérification de la Conformité ; le résultat de la classification du niveau de risque sismique attribué au projet et les mesures que la Banque a adopté pour s'assurer que les risques sismiques aient été pris en compte de façon adéquate. Concernant le thème de la disponibilité de l'eau et l'application de la Politique de Environnement et respect des mesures de sauvegarde (OP-703): le Conseil d'Administration n'a pas accepté les conclusions du Panel ni ses recommandations du fait qu'il considère que la Banque a pris en compte cette Politique. Pour ce qui est du Bassin Occidental : le Conseil d'Administration a confirmé en base au rapport du Panel que la région du Bassin Occidental se trouve en dehors de la zone du projet et pour le tant il a estimé que toute conclusion faite par le Panel n'est pas un thème où la Banque peut intervenir ou faire des recommandations. Le 4 août 2015, suite à la divulgation du Rapport de Vérification de la Conformité et la notification de la Décision Finale du Conseil d'Administration à la Requérante, à l'Emprunteur et au public en général, l'examen de la présente Requête de la part du MICI a officiellement pris fin.



PROGRAMME DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES DANS LES MUNICIPALITÉS TOURISTIQUES (1868/OC-AR)

Pays : ARGENTINE	État actuel : CLÔTURÉ
Catégorie environnementale : B	Date de réception : 20 DÉCEMBRE 2014
Chronologie et documents publics du dossier : Registre public MICI-AR-2015-0084	

LE PROJET. Il s'agit d'une opération avec garantie souveraine approuvée en juin 2007 avec l'objectif de financer des travaux pour la gestion intégrale des déchets solides et la récupération des espaces dégradés en raison d'un mauvais traitement des déchets, tout particulièrement dans les municipalités situées dans les corridors de développement touristique où la Banque soutient la mise en place d'une infrastructure de services touristiques (1648/OC-AR Réhabilitation pour la Compétitivité Touristique).

LA REQUÊTE. Les Requérants qui ont demandé que leur identité demeure confidentielle, allèguent la possibilité de défaillances dans les Politiques d'acquisition de la Banque ainsi que des actes éventuels de corruption et des pratiques prohibées.

LE PROCESSUS DE GESTION. La Requête a été reçue à la fin du mois de décembre 2014. Au moment de l'analyse, il est apparu que les thèmes de la Requête se rapportaient clairement à l'exclusion 19 (a) énonçant que « *Ni la Phase de Consultation, ni la Phase de Vérification de Conformité ne s'appliquent à ... des considérations d'éthique ou de fraude, ... des allégations de corruption et des décisions ou procédures d'acquisitions ou de contrats* » et de ce fait il ne convenait pas de continuer à traiter la Requête dans le cadre du MICI. Par conséquent, le MICI a pris la décision d'informer les Requérants de la fin des procédures et du renvoi de la plainte à l'Office d'Intégrité Institutionnelle (OII) conformément aux dispositions de la Politique du MICI et du Code d'Éthique de la Banque, étant entendu que tant la confidentialité du contenu de la Requête que l'identité des Requérants avaient été préservées conformément aux directives de l'OII.

PROGRAMME DE SYSTÈMES STRATÉGIQUES DE TRANSPORT PUBLIC (SETP) (2575/OC-CO)

Pays : COLOMBIE	État actuel : CLÔTURÉ
Catégorie environnementale : B	Date de réception : 1ER JANVIER 2015
Chronologie et documents publics du dossier : Registre public MICI-CO-2015-0085	

LE PROJET. Il s'agit d'une transaction avec garantie souveraine approuvée avec l'objectif d'aider le Ministère des Transports dans l'appui qu'il fournit à douze villes en vue de réhabiliter leur système de transports public et la circulation en général. Les villes identifiées à l'origine comprennent Santa Marta, Pasto, Armenia, Popayán, Valledupar et Manizales.

LA REQUÊTE. La Requête, qui fut soumise par M. José Rafael Rengifo Matta, demande des informations concernant la partie du financement destiné à sa ville, Pasto, et tout particulièrement les travaux des Carreras 19 et 27. Il indique également qu'une grande partie de la population a été déplacée de force pour pouvoir mener à terme le projet de la Carrera 19 sans apporter plus de détails.

LE PROCESSUS DE GESTION. La Requête ne fut pas enregistré a demande du Requérant qui lors de conversations téléphoniques fait savoir au MICI qu'il n'était pas intéressé de présenter une plainte à l'heure actuelle mais qu'il souhaitait uniquement recevoir les renseignements demandés.

APPUI AU SYSTÈME DE TRANSMISSION AU PARAGUAY (2891/OC-PR)Pays : **PARAGUAY**État actuel : **CLÔTURÉ**Catégorie environnementale : **B**Date de réception : **2 JANVIER 2015**Chronologie et documents publics du dossier : [Registre public MICI-PR-2015-0086](#)

LE PROJET. Il s'agit d'une opération de prêt avec garantie souveraine approuvée en décembre 2012. C'est le deuxième prêt du Programme Multiphase de Transmission Électrique de l'Administration Nationale de l'Électricité (ANDE). Le projet consiste à faire avancer les investissements dans le système de transmission, et tout particulièrement l'interconnexion de la région métropolitaine d'Asuncion avec les centres de production en construisant une Ligne de Transmission en 500-kV ; (ii) en poursuivant les efforts pour diminuer les pertes d'électricité et (iii) en appuyant le processus de modernisation de la gestion de l'ANDE.

LA REQUÊTE. Une organisation civile du Paraguay a fait parvenir au MICI une plainte en référence à l'opération 2891/OC-PR (Appui au Système de Transmission au Paraguay). Le représentant de l'organisation a présenté des allégations sur des possibles pratiques prohibées de même que d'autres thèmes en relation avec des irrégularités dans les procédures d'appel d'offres.

LE PROCESSUS DE GESTION. Au cours de la phase d'analyse de la Requête il fut constaté que les thèmes se rapportaient clairement à l'exclusion 19 (a) qui énonce que « *Ni la Phase de Consultation, ni la Phase de Vérification de Conformité ne s'appliquent à ... des considérations d'éthique ou de fraude, ... des allégations de corruption et des décisions ou procédures d'acquisitions ou de contrats* », et de ce fait il ne convenait pas de continuer à traiter la requête dans le cadre du MICI. Par conséquent, le MICI a pris la décision d'informer le Représentant de la fin des procédures et du renvoi de la plainte à l'Office d'intégrité institutionnelle (OII) conformément aux dispositions de la politique du MICI et du Code d'éthique de la Banque. Il est important de mentionner que l'identité du Requérent a été jugée comme ayant un caractère confidentiel de même que le contenu de la requête du fait que l'OII accorde ce traitement à toutes les plaintes qu'il reçoit et traite.

APPUI EN VUE D'AMÉLIORER LA DURABILITÉ DU SERVICE D'ÉLECTRICITÉ (3059/OC-SU)

Pays : SURINAME	État actuel : CLÔTURÉ
Catégorie environnementale : C	Date de réception : 13 FÉVRIER 2015
Chronologie et documents publics du dossier : Registre public MICI-SU-2015-0087	

LE PROJET. Il s'agit d'une opération avec garantie souveraine approuvée en novembre 2013. Le programme contribuera à la durabilité du secteur électrique à Suriname par le biais du renforcement des procédures d'exploitation et de la performance institutionnel d'Énergie Bedrijven Suriname (EBS) ainsi que de la durabilité de la production électrique en milieu rural.

LA REQUÊTE. La Requête a été envoyée par un cabinet juridique du Suriname avec des dénonciations à propos de l'opération et en présentant une plainte officielle concernant la procédure et les résultats de l'appel d'offres international.

LE PROCESSUS DE GESTION. La Requête a été reçue en février et au moment de l'analyse il est apparu que les thèmes de la requête se rapportaient clairement à l'exclusion 19 (a) qui établit que « *Ni la Phase de Consultation, ni la Phase de Vérification de Conformité ne s'appliquent à ... des considérations d'éthique ou de fraude, ... des allégations de corruption et des décisions ou procédures d'acquisitions ou de contrats* » et de ce fait il ne convenait pas de continuer à traiter la Requête dans le cadre du MICI. Par conséquent le cabinet juridique fut informé de la fin des procédures et du renvoi de la plainte à l'Office des Acquisitions conformément aux dispositions de la Politique du MICI et la documentation fut cataloguée comme étant confidentielle puisqu'elle n'était plus du domaine du Mécanisme.

PROJET RODOANEL MARIO COVAS – TRONÇON NORD (2618/OC-BR)Pays : **BRÉSIL**État actuel : **CLÔTURÉ**Catégorie environnementale : **A**Date de réception : **13 FÉVRIER 2015**Chronologie et documents publics du dossier : [Registre public MICI-BR-2015-0088](#)

LE PROJET. Il s'agit d'une opération avec garantie souveraine approuvée en novembre 2011. Le projet consiste en la mise en place du Tronçon Nord du Périphérique Mario Covas dans la ville de Sao Paulo. Les activités du projet comprendront : (i) ingénierie et gestion ; (ii) génie civil et supervision des travaux ; (iii) renforcement institutionnel et (iv) viabilisation socio-environnementale. El Rodoanel transformera le système des transports et la logistique métropolitaine de la configuration radiale existante en une conception radiale-annulaire qui permettra de : (i) redistribuer la circulation des poids lourds et des passagers venant et se rendant dans d'autres régions du Brésil et les pays voisins ; (ii) améliorer l'accès à deux grands centres de connexion internationale du pays (le port de Santos et l'aéroport de Guarulhos) ; (iii) décentraliser spatialement l'activité logistique dans la Région Métropolitaine de São Paulo (RMSP) et (iv) améliorer les conditions de circulation en diminuant les temps des trajets, les coûts pour opérer un véhicule, les accidents de la route, tout en améliorant la qualité de l'air et des conditions de vie de la population.

LA REQUÊTE. Le Requêteur qui a demandé que son identité demeure confidentielle a fait parvenir une dénonciation en référence à cette opération en alléguant des cas de corruption et en demandant l'intervention de l'Office d'Intégrité Institutionnelle (OII). Il a également énoncé quelques thèmes pertinents sur le mandat du Mécanisme.

LE PROCESSUS DE GESTION. La Requête qui fut reçue en février 2015 présentait des éléments qui étaient clairement en rapport avec l'exclusion 19 (a) qui établit que « *Ni la Phase de Consultation, ni la Phase de Vérification de Conformité ne s'appliquent à ... des considérations d'éthique ou de fraude, ... des allégations de corruption et des décisions ou procédures d'acquisitions ou de contrats* », et de ce fait il ne convenait pas de continuer à traiter la Requête en raison des thèmes de corruption allégués. En ce qui concerne les autres éléments de la Requête, le Requêteur fut contacté pour l'informer de la nouvelle Politique du MICI et les critères généraux pour la réception d'une requête et il a fait savoir qu'il serait disposé à le faire au cours des mois qui suivent. Par conséquent le Requêteur a été informé de la fin des procédures et du renvoi de la plainte à l'OII conformément aux dispositions de la Politique du MICI et du Code d'Éthique de la Banque. Il est important de mentionner que l'identité du Requêteur a été jugée comme ayant un caractère confidentiel de même que le contenu de la requête conformément aux pratiques de l'OII.

PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE PRODUCTIVE III (3384/GR-HA)

Pays : HAÏTI	État actuel : CLÔTURÉ
Catégorie environnementale : A	Date de réception : 18 FÉVRIER 2015
Chronologie et documents publics du dossier : Registre public MICI-HA-2015-0089	

LE PROJET. Il s'agit d'une opération de prêt sans garantie souveraine approuvée en décembre 2014. Cette opération poursuivra les investissements initiés par les projets HA-L1055 et HA-L1076 dans le Parc Industriel de Caracol et fournira l'infrastructure de base, les installations industrielles, l'appui administratif et les investissements complémentaires nécessaires pour amplifier le Parc Industriel de Caracol et l'exploiter de façon durable.

LA REQUÊTE. La Requête envoyée par une personne qui a demandé que son identité demeure confidentielle fait état de dommages à l'environnement et envers les employés du Parc Industriel de Caracol sans présenter de plus amples détails.

LE PROCESSUS DE GESTION. La Requête reçue en février 2015 ne contenait pas suffisamment d'informations pour une analyse. Par conséquent il fut demandé au Requérant, qui a aussi reçu des explications sur les procédures du MICI, de faire parvenir de plus amples détails dans un délai maximum de dix jours ouvrables en conformément à l'alinéa 20 (b) de la Politique du MICI qui établit que « *Si la Requête ne compte pas toutes les informations nécessaires pour son traitement, le Directeur contactera les Requérants pour leur indiquer quelles sont les informations manquantes et octroiera aux Requérants un délai maximum de dix (10) Jours ouvrables à la suite de cette communication pour recevoir les informations demandées. Dans le cas où les informations ne seraient pas reçues dans les délais indiqués, le processus est considéré comme terminé sans préjudice d'une nouvelle présentation de la Requête par les Requérants une fois qu'ils auront obtenu les informations requises* » En l'absence de réponse, le processus fut déclaré clôturé.

MARIO COVAS RODOANEL – TRONÇON NORD (BR-L1296)Pays : **BRÉSIL**État actuel : **CLÔTURÉ**Catégorie environnementale : **A**Date de réception : **1ER AVRIL 2015**Chronologie et documents publics du dossier : [Registre public MICI-BR-2015-0090](#)

LE PROJET. Il s'agit d'une opération avec garantie souveraine approuvée en novembre 2011. Le projet consiste en la mise en place du Tronçon Nord du Périphérique Mario Covas dans la ville de Sao Paulo. Les activités du projet comprendront : (i) ingénierie et gestion ; (ii) génie civil et supervision des travaux ; (iii) renforcement institutionnel et (iv) viabilisation socio-environnementale. El Rodoanel transformera le système des transports et la logistique métropolitaine de la configuration radiale existante en une conception radiale-annulaire qui permettra de : (i) redistribuer la circulation des poids lourds et des passagers venant et se rendant dans d'autres régions du Brésil et les pays voisins ; (ii) améliorer l'accès à deux grands centres de connexion internationale du pays (le port de Santos et l'aéroport de Guarulhos) ; (iii) décentraliser spatialement l'activité logistique dans la Région Métropolitaine de São Paulo (RMSP) et (iv) améliorer les conditions de circulation en diminuant les temps des trajets, les coûts pour opérer un véhicule, les accidents de la route, tout en améliorant la qualité de l'air et des conditions de vie de la population.

LA REQUÊTE. La Requête qui a été envoyée par des personnes qui ont demandé que leur identité demeure confidentielle présentait des allégations à propos de dommages directs soufferts du fait que leurs maisons se trouvaient sur le site des travaux et indique que malgré ce fait, l'Agence d'Exécution ne les avait pas inclus dans le programme d'expropriation qui s'inscrivait dans le projet.

LE PROCESSUS DE GESTION. Suite à une analyse initiale de la Requête reçue en avril, il fut communiqué aux Requérents qu'ils devaient présenter des informations supplémentaires et un délai de 10 jours ouvrable leur fut accordé à cet effet conformément à l'alinéa 20 (b) de la Politique du MICI qui établit que « *Si la Requête ne compte pas toutes les informations nécessaires pour son traitement, le Directeur contactera les Requérents pour leur indiquer quelles sont les informations manquantes et octroiera aux Requérents un délai maximum de dix (10) Jours ouvrables à la suite de cette communication pour recevoir les informations demandées. Dans le cas où les informations ne seraient pas reçues dans les délais indiqués, le processus est considéré comme terminé sans préjudice d'une nouvelle présentation de la Requête par les Requérents une fois qu'ils auront obtenu les informations requises* ». Par ailleurs, les Requérents ont manifesté leur intention d'entrer en contact avec la Direction de la Banque afin d'identifier une solution face aux préoccupations énoncées et ils ont indiqué qu'ils allaient à nouveau contacter le MICI s'ils n'obtenaient pas une réponse satisfaisante de la part de la BID et aussi pour fournir les informations supplémentaires demandées. En l'absence de réponse de la part des Requérents au bout d'un délai de 10 jours, la procédure administrative fut déclarée clôturée.

BAYPORT COLOMBIE : INCLUSION FINANCIÈRE DES EMPLOYÉS PUBLICS DE LA BDEP (3247A/OC-CO)

Pays : COLOMBIE	État actuel : CLÔTURÉ
Catégorie environnementale : SANS CATÉGORIE	Date de réception : 3 DE JUILLET DE 2015
Chronologie et documents publics du dossier : Registre public MICI-CO-2015-0091	

LE PROJET. Il s'agit d'une opération sans garantie souveraine. Le projet a pour objectif d'augmenter l'accès financier au bénéfice des employés et retraités du secteur public à la base de la pyramide en Colombie au moyen d'une amplification de l'échelle d'un programme de crédits d'aide (crédits amortis par déductions sur la fiche de salaire) mis en place par Bayport Colombia S.A.S. , un intermédiaire financier non bancaire qui concentre ses activités dans les zones rurales et les régions ayant des niveaux d'inclusion financière bas et des niveaux élevés de besoins élémentaires non satisfaits.

LA REQUÊTE. La Requête fut envoyée par M. Fernando Sanabria et un autre Requérent qui a demandé que son identité demeure confidentielle. La requête faisait référence à l'opération d'intermédiation financière « *Bayport Colombie : inclusion financière pour les employés publics de la BdeP* » (3247A/OC-CO) et présentait des allégations se rapportant aux préjudices économiques en raison d'un manque d'informations adéquates de la part de l'entreprise sur les conditions de remboursement du prêt.

LE PROCESSUS DE GESTION. Après avoir analysé la Requête reçue de même que toute la documentation existante y compris la réponse envoyée par la Direction, le MICI a conclu que bien que les Requérents aient décrit les effets adverses qu'ils avaient soufferts suite au prêt accordé par la société Bayport, lesdits effets adverses n'étaient pas dus à une défaillance éventuelle de la Banque du fait qu'à la date à laquelle le prêt avait été accordé à un des Requérents, la BID n'avait pas finalisé son contrat avec la société Bayport. En octobre 2015, la Directrice du MICI a déterminé que la Requête n'était pas éligible du fait qu'elle ne remplissait pas les critères d'éligibilité suivants : (1) il n'existe pas de lien entre le préjudice invoqué et l'opération (paragraphe 22.c de la Politique du MICI) et (2) il n'y a pas eu de contact préalable avec la Direction (paragraphe 22.d de la Politique du MICI). Après en avoir avisé les Parties, la Requête fut déclarée inéligible et clôturée, ce qui a mis fin aux processus.

**PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT PRODUCTIF EN VUE D'UNE
INTÉGRATION INTERNATIONALE (2583-OC-ES)**
Pays : **EL SALVADOR**État actuel : **CLÔTURÉ**Catégorie environnementale : **C**Date de réception : **23 JUILLET 2015**Chronologie et documents publics du dossier : [Registre public MICI-ES-2015-0092](#)

LE PROJET. Il s'agit d'une opération de prêt avec garantie souveraine approuvée en septembre 2011. Les investissements projetés doivent financer la Stratégie Intégrale pour Encourager les Exportations du Salvador, fournir des ressources pour (i) promouvoir et encourager les exportations pour internationaliser Petites et Moyennes Entreprises (PYMES), (ii) attirer des investissements étrangers directs et (iii) appuyer la mise en place des accords commerciaux et améliorer le contenu technologique et innovant des exportations de biens et des services vers les principaux partenaires commerciaux.

LA REQUÊTE. La Requête fut envoyée par personnes qui ont demandé que leur identité demeure confidentielle en alléguant des irrégularités en relation avec le processus d'appel d'offres.

LE PROCESSUS DE GESTION. La Requête n'a pas été enregistrée du fait qu'elle traitait uniquement des procédures d'acquisitions qui étaient clairement en rapport avec l'exclusion 19 (a) qui établit que « *Ni la Phase de Consultation, ni la Phase de Vérification de Conformité ne s'appliquent à ... des considérations d'éthique ou de fraude, ... des allégations de corruption et des décisions ou procédures d'acquisitions ou de contrats* » ; par conséquent, il ne convenait pas de continuer à traiter la Requête dans le cadre du MICI. Ce fait, le Requérant a été informé de la fin des processus et la transmission de la Requête au Bureau des acquisitions, et la documentation a été cataloguée comme étant confidentielle du fait qu'elle n'était pas du domaine du Mécanisme.

PROGRAMME DE MOBILITÉ URBAINE SOUTENABLE DE BLUMENAU (2746/OC-BR)Pays : **BRÉSIL**État actuel : **CLÔTURÉ**Catégorie environnementale : **B**Date de réception : **21 AOÛT 2015**Chronologie et documents publics du dossier : [Registre public MICI-BR-2015-0093](#)

LE PROJET. Il s'agit d'une opération avec garantie souveraine approuvée en juin 2012 pour améliorer la mobilité urbaine de Blumenau, Brasil. Le financement a des objectifs de: (i) la réhabilitation et la mise à niveau des ponts et des voies du réseau routier de la ville, y compris les voies transversales reliées aux grands axes principaux, ce qui garantira la mise en place de corridors exclusifs pour un transport public durable ; (ii) la mise en place d'une infrastructure de transport non motorisé (voies cyclables et rues piétonnes) ; et (iii) le renforcement de la Préfecture Municipale en vue d'assurer le développement d'une stratégie intégrée de transport durable.





LA REQUÊTE. La Requête fut envoyée par trois résidents de la ville de Blumenau qui ont demandé que leur identité ne soit pas révélée par crainte de représailles. Il est allégué dans la Requête de dommages à l'environnement, au patrimoine culturel et au système routier, ainsi que les répercussions sur le quartier que pourrait entraîner la construction d'un pont dans le centre de la ville de Blumenau. D'après les Requérents, la conception et l'emplacement d'origine du pont qui s'inscrit dans le Programme financé par la BID, aurait été modifié par la Préfecture sans qu'il existe une étude technique à l'appui qui puisse justifier de telles modifications en contravention avec les Politiques Opérationnelles de la Banque.

LE PROCESSUS DE GESTION. La Requête fut reçue en août et dans le cadre du processus de détermination de l'admissibilité, une délégation du MICI a visité Blumenau en octobre (alinéa 23.e de la Politique du MICI) avec l'objectif de connaître plus en détails les dommages allégués dans la requête, parcourir l'espace concerné par le projet et clarifier les procédures et le champ d'action du MICI. Les préoccupations des Requérents furent entendues pour ce qui est des conséquences du changement de la conception et de l'emplacement du "Pont do Centro" et les dommages possibles que ces changements pourraient causer en termes de volume de la circulation routière et la valeur historique ; entre autre, la Requête ne fait pas partie du mandat du Mécanisme du fait que le projet de déplacement du pont n'avait pas été approuvé par la BID à cette date et ne pouvait donc pas être considéré comme une opération financée par la Banque. Le 26 octobre 2015, la Directrice du MICI a déterminé que la Requête n'était pas éligible car il n'existait pas de lien entre les dommages et l'opération (alinéa 22.c de la Politique du MICI). De plus, il apparut qu'il existait un fait particulier énoncé dans la Requête qui faisait l'objet d'une procédure judiciaire et donc dans ce cas l'exclusion de l'alinéa 19.d de la Politique du MICI s'applique. Au vu de ces circonstances et d'autres points, après en avoir informé les Parties, la Requête fut déclarée non éligible et clôturée et les procédures ont pris fin.

PROJET DE CADASTRE, TITRES DE PROPRIÉTÉ ET REGISTRE DES TERRES RURALES AU PÉROU (3370/OC-PE)

Pays : **PÉROU**

État actuel : **ABIERTA**

Catégorie environnementale : **B**

Date de réception : **27 AOÛT 2015**

Chronologie et documents publics du dossier : [Registre public MICI-PE-2015-0094](#)

LE PROJET. Il s'agit d'une opération de prêt avec garantie souveraine approuvée en décembre 2014. Cette opération représente la troisième étape d'appui au Projet Spécial de Registre et Titres de Propriété des Terres (PETT), qui a permis de faire des progrès important dans l'attribution des titres de propriété et du cadastre dans les zones rurales, particulièrement sur la côte et dans la sierra, et elle tire profit des leçons apprises au cours de cette expérience. Cette troisième étape devrait consolider les tâches entreprises dans la deuxième étape, en particulier pour ce qui est de l'inscription des terrains, et permettre d'avancer dans l'attribution des titres de propriété des communautés paysannes et indiennes, de même que des activités en vue de garantir la durabilité du cadastre rural. L'opération prévoit l'exécution de quatre composantes: (i) Composante de Cadastre, Titres de Propriété et Registre des Terres; (ii) Composante de Consolidation Institutionnelle; (iii) Composante de Services d'Administration des Terres et (iv) Composante Direction, Administration et Supervision.





LA REQUÊTE. M. Henderson Rengifo Hualinga, Président de l'Association Interethnique de l'Amazonie Péruvienne (AIDSEPP), a présenté une Requête au nom de 1 166 communautés indiennes de l'Amazonie péruvienne et de 9 organisations indigènes régionales. Il est allégué dans la Requête que l'exécution du projet provoquera des dommages irréparables aux Peuples Indigènes de l'Amazonie du Pérou. Concrètement, les Requérents considèrent que le projet mettra en danger leur droit à la propriété et à l'usage des territoires indigènes, en attribuant en première instance les titres de propriété aux colons. Ils indiquent en outre que le projet causera des dommages environnementaux et socioéconomiques, tels que la déforestation des terres ancestrales, la dégradation des écosystèmes et la perte des moyens de subsistance des peuples indigènes face aux changements dans l'usage du sol qui se produiront. D'après les Requérents, les dommages causés peuvent être dus au non-respect des Politiques Opérationnelles de l'environnement et respect des mesures de sauvegarde (OP-703) et des Populations autochtones (OP-765).

LE PROCESSUS DE GESTION. La Requête fut reçue en août et après avoir obtenu des informations supplémentaires de la part des Requérents, le MICI a procédé à son enregistrement pour l'envoyer à la Direction pour la préparation de la réponse correspondante. Lors des procédures en vue de déterminer l'admissibilité, le MICI a mis sur pied une mission le mois d'octobre en vue de recueillir des informations sur la Requête et les dommages allégués et pour informer les Requérents sur les procédures du MICI et tenir des réunions d'information avec les autorités pertinentes. La Direction a demandé une suspension temporaire des procédures d'admissibilité pendant 45 jours, comprenant qu'il existait un espace et une ouverture pour renforcer l'exécution du projet et accroître les avantages pour les communautés. La Directrice du MICI a accordé ladite pétition de suspension, qui comprenait un plan d'action dont les principaux objectifs étaient le renforcement de l'exécution du projet et un accroissement des avantages pour les communautés. Une fois terminé le délai, le MICI a entamé les procédures en vue de déterminer l'admissibilité de la requête et émettra un mémorandum d'admissibilité qui comprendra une description des étapes adoptées, un résumé des faits et des positions des parties et une détermination confirmant que la Requête est éligible pour une des Phases, pour les deux ou pour aucune.

REQUÊTE NE SE RAPPORTANT PAS À UNE OPÉRATION

Pays : **AUTRICHE**État actuel : **CLÔTURÉ**Catégorie environnementale : **S/O**Date de réception : **22 SEPTEMBRE 2015**Chronologie et documents publics du dossier : [Registre public MICI-AU-2015-0095](#)

LE PROJET. La Requête ne se rapportait pas à une opération financée par la Banque.

LA REQUÊTE. Le Requérant qui a demandé que son identité soit maintenue confidentielle aborde des sujets relatifs aux employés de la Banque.

LE PROCESSUS DE GESTION. La Requête ne fut pas enregistrée du fait qu'elle traitait uniquement d'actions particulières des employés de la Banque et d'affaires non opérationnelles qui n'entrent pas dans le champ d'action du MICI (alinéas 19 et 20 de la Politique du MICI). De plus la Requête avait déjà été gérée par d'autres unités de la Banque et de ce fait il ne convenait pas de continuer à traiter la Requête dans le cadre du MICI.

Par conséquent, le Requérant fut informé de la fin des procédures et la documentation a été cataloguée comme confidentielle du fait qu'elle ne faisait pas partie du domaine du Mécanisme.

CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE PORCE III (1664/OC-CO)

Pays : COLOMBIE	État actuel : OUVERT
Catégorie environnementale : A	Date de réception : 24 NOVEMBRE 2015
Chronologie et documents publics du dossier : Registre public MICI-CO-2015-0096	

LE PROJET. Il s'agit d'une opération de prêt avec garantie souveraine approuvée en octobre 2015, avec l'objectif de financer la construction de la Centrale Hydroélectrique Porce III, propriété des Entreprises Publiques de Medellín (EEPPM), Colombie, indispensable pour satisfaire la croissance de la demande énergétique du pays. En conformité avec le projet, les ressources renouvelables de faible coût du Rio Porce seront utilisées sous une forme sociale et environnementale durable pour le pays. Le projet servira aussi à financer des travaux de génie civil, des équipements électromécaniques, la connexion au réseau électrique, un plan de gestion de l'environnement et un plan de gestion sociale.

LA REQUÊTE. La Requête envoyée par M. Nelson de Jesús Guerra au nom de plus de deux mille personnes des municipalités d'Amalfi, Anorí, Guadalupe, Gómez Plata et plusieurs agglomérations des environs présentent des allégations d'appauvrissement grave de la communauté et des infractions aux droits fondamentaux des Requérants en raison de la réinstallation forcée qui a eu lieu pour permettre la réalisation du projet « *Centrale Hydroélectrique Porce III* » (1664/OC-CO). Les Requérants allèguent que les habitants furent déplacés de manière violente avec usage de la force et au mépris de ce qui est énoncé dans les lignes directrices de la BID. Ils ajoutent qu'ils vivent maintenant dans la misère absolue du fait qu'ils ont perdu tout ce qu'ils avaient.

LE PROCESSUS DE GESTION. La Requête fut reçue en novembre et le MICI a accordé aux Requérants un délai maximum de 10 jours ouvrables pour présenter les informations supplémentaires indispensables pour traiter la Requête (alinéa 20 de la Politique du MICI). Les informations supplémentaires reçues ont permis d'enregistrer la Requête et de la faire parvenir à la Direction pour préparer la réponse correspondante. Comme partie de la Requête, le MICI a reçu plusieurs vidéos comme témoignages et informations complémentaires de la part des Requérants. Le 18 décembre la requête fut enregistrée et ces informations jointes à la Requête d'origine furent remises à la Direction pour qu'elle fasse parvenir sa réponse au MICI avant le 22 janvier 2016 conformément aux termes de la Politique. Une fois écoulé le délai, on procédera à déterminer l'admissibilité de la requête et un mémorandum d'admissibilité contenant une description des mesures prises, un résumé des faits et des positions des parties ainsi qu'une détermination indiquant si la Requête est éligible pour une des phases ou les deux ou aucune.

III. ANNEXES



ANNEXE 1. ACTIVITÉS DE DIFFUSION

Au cours de l'année 2015, le MICI a mis en place un plan intensif de diffusion relatif à la nouvelle Politique 2014 et aux procédures de gestion des Requêtes dans le cadre de cette nouvelle Politique. Il a également organisé plusieurs réunions et des ateliers afin d'échanger des connaissances et permettre une meilleure compréhension des objectifs et des points de vue de toutes les parties concernées ; et partager leçons de leur travail de reddition de comptes. Ces activités s'adressent au personnel de la BID et à représentants de la société civile, des universitaires, des gouvernements, entre autres.

Vous trouverez ci-après un résumé des activités menées :



Annexe 1.1 Activités de diffusion et de formation s'adressant à la Société Civile

DATE	ÉVÉNEMENT	LIEU	PARTICIPANTS
9 avril	Table ronde sur les Mécanismes Indépendants de Reddition de Comptes (IAM) et Organizations de la Société Civile	Washington, D.C.	60
19 mai	Atelier de formation aux politiques internes des Banques Internationales, Régionales et Nationales et leurs Mécanismes de Plainte pour OSCs	Lima, Pérou	40
21 mai	Présentation dans le cadre du séminaire des Politiques Publiques, des Droits Humains et des Financements Durables : Mécanismes de Prévention et de Résolution des Conflits dans les Institutions Financières	Sao Paulo, Brésil	50
22 mai	Présentation pour les Membres du Conseil Consultatif (ConSoc) de la BID à Brésil	Brasilia, Brésil	10
27 mai	Présentation dans le V Forum Annuel Groupe BID – Société Civile des Caraïbes	Port d'Espagne, Trinité-et-Tobago	200
25 juin	Présentation pour les membres du Conseil Consultatif (ConSoc) de la BID à Chili	Visioconférence	10
23 juillet	Présentation pour les membres du Conseil consultatif (ConSoc) de la BID à Guatemala	Visioconférence	20
26 août	Présentation pour les membres du Conseil consultatif (ConSoc) de la BID à Barbade	Visioconférence	8
21 septembre	Présentation pour les membres du Conseil consultatif (ConSoc) de la BID à Équateur	Visioconférence	10
4 et 5 octobre	Co-organisateur de l'atelier des Mécanismes de Reddition de Comptes et des Organizations de la Société Civile en Amérique Latine	Lima, Pérou	130
5 novembre	Présentation dans le cadre de la XV e Réunion du Groupe de la BID-Société Civile: Un Reflet de l'Innovation Sociale	Tegucigalpa, Honduras	250
16 novembre	Organisation de l'atelier pour Organizations de la Société Civile de Argentine	Buenos Aires, Argentine	25
6 et 9 décembre	Présentation 12e réunion annuelle des Mécanismes de Reddition de Comptes (IAMs) et Organizations de la Société Civile d'Europe et d'autres régions	Paris, France	40
Total des Participants			853

Annexe 1.2 Activités de diffusion s'adressant au personnel de la BID

DATE	ÉVÈNEMENT	LIEU	NOMBRE DE PARTICIPANTS
20 février	Sessions pour présenter les implications de l'approbation de la nouvelle Politique du MICI : Equipes Opérationnels	Siège Washington, D.C.	27
17 mars	Stagiaires d'hiver : Session d'information sur le MICI	Siège Washington, D.C.	25
17 mars	Direction supérieure et équipe du projet : session d'information sur les principaux changements dans la politique du MICI	Siège Washington, D.C.	50
20 avril	Premier séminaire d'orientation pour les nouveaux employés et membres du Conseil d'Administration : gestion des risques	Siège Washington, D.C.	40
20 mai	Session d'information sur le MICI pour le personnel de la BID au bureau de la représentation au Pérou	Lima, Pérou	12
21 mai	Présentation pour le personnel de la BID au bureau de la représentation au Brésil	Brasilia, Brésil	15
mai 28	Présentation pour le personnel de la BID au Bureau de la représentation à Trinité-et-Tobago	Port d'Espagne, Trinité-et-Tobago	6
2 juin	Présentation sur le MICI pour le personnel et les représentants de la Direction des Caraïbes et des Représentants	Siège Washington, D.C.	10
16 Juin	Séminaire d'orientation pour stagiaires d'été	Siège Washington, D.C.	20
24 juin	Deuxième séminaire d'orientation pour les nouveaux employés et membres du Conseil d'Administration: gestion des risques.	Siège Washington, D.C.	40
28 août	Présentation au personnel de l'Unité des Opportunités pour la Majorité (OMJ)	Siège Washington, D.C.	15
1er septembre	Présentation au personnel du Département du secteur social (SCL)	Siège Washington, D.C.	11
13 octobre	Présentation pour la Direction du Secteur des Institutions pour le Développement (IFD)	Siège Washington, D.C.	15
15 octobre	Présentation sur le MICI dans l'atelier d'orientation pour les membres du Conseil d'Administration: gestion des risques	Siège Washington, D.C.	24
20 octobre	Séminaire d'orientation pour les nouveaux employés et membres du Conseil d'Administration: Prévention des risques dans la gestion des projets	Siège Washington, D.C.	53
16 novembre	Session d'information sur le MICI pour le personnel de la BID au Bureau de la Représentation en Argentine	Buenos Aires, Argentine	25
Total des participants dans les activités de diffusion s'adressant au personnel de la Banque			388

ANNEXE 2. REQUÊTES REÇUES 2010-2015



2015

NUMÉRO DE LA REQUÊTE	NOM	DATE DE RÉCEPTION	PHASE/ ACTION	STATUT/COMMENTAIRE
MICI-CO-2015-096	Colombie. Centrale hydroélectrique Porce III (CO-L1005)	Novembre 2015	Enregistrée Non admissible	Actif. En attendant de la réponse de la Direction
MICI-AU-2015-095	n/a	Septembre 2015	Non enregistrée	Ne relevant pas du mandat du MICI, Exclusion 19 (a) Sans une connexion avec une opération de la BID
MICI-PE-2015-094	Pérou. Projet de cadastre, Titres de propriété et registre des terres rurales au Pérou (PE-L1026)	Août 2015	Enregistrée Consultation	Actif. En cours de déterminer l'admissibilité
MICI-BR-2015-093	Brésil. Programme de mobilité urbaine soutenable de Blumenau (Programme BID-Blumenau) (BR-L1272)	Août 2015	Enregistrée Non admissible	Clôturé Il n'y a pas de relation claire entre le préjudice et l'opération
MICI-ES-2015-092	El Salvador. Programme d'appui au développement productif en vue d'une intégration internationale (ES-L1057)	Juillet 2015	Non enregistrée	Ne relevant pas du mandat du MICI, Exclusion 19 (a) Transféré au Bureau des achats
MICI-CO-2015-091	Colombie. Bayport Colombie : Inclusion financière des employés publics de la BdeP (CO-L1147)	Juillet 2015	Enregistrée Non admissible	Clôturé Il n'y a pas de relation claire entre le préjudice et l'opération et faute de contact préalable avec la Direction
MICI-BR-2015-090	Brésil. Projet Mario Covas Rodoanel - Tronçon Nord (BR-L1296)	Avril 2015	Non enregistrée	Information non reçue après 10 jours ouvrables
MICI-HA-2015-089	Haiti. Programme d'infrastructure productive III (HA-L1091)	Février 2015	Non enregistrée	Information insuffisante pour l'analyse
MICI-BR-2015-088	Brésil. Projet Mario Covas Rodoanel - Tronçon Nord (BR-L1296)	Février 2015	Non enregistrée	Ne relevant pas du mandat du MICI, Exclusion 19 (a) Transféré au Bureau de l'Intégrité Institutionnelle (OII)
MICI-SU-2015-087	Suriname. Appui en vue d'améliorer la durabilité du Service d'électricité (SU-L1009)	Février 2015	Non enregistrée	Ne relevant pas du mandat du MICI, Exclusion 19 (a) Transféré au Bureau des achats
MICI-PR-2015-086	Paraguay. Appui au système de transmission au Paraguay (PR-L1058)	Janvier 2015	Non enregistrée	Ne relevant pas du mandat du MICI, Exclusion 19 (a) Transféré au Bureau de l'Intégrité Institutionnelle (OII)
MICI-CO-2015-085	Colombie. Programme de systèmes stratégiques de transport public (SETP) (CO-L1091)	Janvier 2015	Non enregistrée	Demande d'information

2014

NUMÉRO DE LA REQUÊTE	NOM	DATE DE RÉCEPTION	PHASE/ACTION	STATUT/COMMENTAIRE
MICI-AR-2015-084	Argentine. Programme de gestion des déchets solides dans les municipalités touristiques (AR-L1025)	Décembre 2014	Non enregistrée	Ne relevant pas du mandat du MICI, Exclusion 19 (a) Transféré au Bureau de l'Intégrité Institutionnelle (OII)
MICI-BR-2014-083	Brésil: Programa de Saneamiento de la Cuenca Estrada Nueva (PROMABEN)	Septembre 2014	Non enregistrée	Clôturé
MICI-BR-2014-082	Brésil. Programme de d'assainissement du Bassin versant d'Estrada Nova (PROMABEN)	Août 2014	Non enregistrée	Clôturé
MICI-AR-2014-081	Argentine. Sécurité Routière et Programme de Mobilité Urbaine	Août 2014	Consultation	Clôturé
			Vérification de la Conformité	Clôturé
MICI-ME-2014-080	Mexique. Etileno XXI	Mai 2014	Consultation	Clôturé
MICI-BO-2014-079	Bolivie. Programme de Drainage à La Paz II	Mars 2014	Consultation	Clôturé
			Vérification de la Conformité	Actif
MICI-BR-2014-078	Brésil. Programme de mobilité durable à Blumenau	Mars 2014	Consultation	Clôturé
			Vérification de la Conformité	Clôturé
MICI-HO-2014-077	Honduras.Prêt a Société Dinant S.A. de C.V.	Janvier 2014	Non enregistrée	Pas dans le mandat de MICI, transféré à la Société Interaméricaine d'Investissement (SII)

2013

NUMÉRO DE LA REQUÊTE	NOM	DATE DE RÉCEPTION	PHASE/ ACTION	STATUT/COMMENTAIRE
MICI-BR-2013-076	Brésil. Drainage, assainissement et Routes- Belém	Décembre 2013	Consultation	Clôturé
			Vérification de la Conformité	Clôturé
MICI-GU-2013-075	Guatemala. Développement économique rural	Décembre 2013	Non enregistrée	Le Requérant a demandé la suspension du processus car il est en parlant avec la Direction
MICI-GY-2013-074	Guyana. Gestion des déchets solides- Georgetown	Décembre 2013	Non enregistrée	Ne relevant pas du mandat du MICI, transféré à l'unité pertinente de la BID
MICI-ME-2013-073	Mexique. Etileo XXI	Novembre 2013	Non enregistrée	Ne relevant pas du mandat du MICI, transféré à l'unité pertinente de la BID
MICI-TT-2013-072	Trinidad et Tobago. Appel d'offre Systèmes EDMS	Novembre 2013	Non enregistrée	Ne relevant pas du mandat du MICI, transféré à l'unité pertinente de la BID
MICI-CO-2013-071	Colombie. District de Barranquilla – Amélioration intégrale des quartiers	Novembre 2013	Non enregistrée	Demande d'information
MICI-AR-2013-070	Argentine. Programme de Gestion urbaine environnementale et durable du Bassin du fleuve Reconquista-Province de Buenos Aires	Octobre 2013	Consultation	Clôturé
MICI-SU-2013-069	Suriname. Appui au développement durable de l'Intérieur	Octobre 2013	Consultation	Clôturé
MICI-BR-2013-068	Brésil. Programme de mobilité durable à Blumenau	Août 2013	Consultation	Clôturé
			Vérification de la Conformité	Clôturé
MICI-EC-2013-067	Equateur. Modernisation du système national de registre civil et de cartes d'identité	Août 2013	Non enregistrée	Demande d'information transférée au Centre d'Information
MICI-AR-2013-066	Argentine. Programme de gestion des déchets solides dans les municipalités touristiques	Août 2013	Non enregistrée	Faute de contact préalable avec la BID, il a été conseillé au Requérant de s'adresser à la Direction
MICI-AR-2013-065	Argentine. Programme de gestion urbaine environnementale durable du Bassin du fleuve Reconquista	Juillet 2013	Non enregistrée	Ne relevant pas du mandat du MICI, transféré à l'unité pertinente de la BID
MICI-XX-2013-064	Concours BID-IDEAS	Juillet 2013	Non enregistrée	Ne relevant pas du mandat du MICI, transféré à l'unité pertinente de la BID

2013

NUMÉRO DE LA REQUÊTE	NOM	DATE DE RÉCEPTION	PHASE/ ACTION	STATUT/COMMENTAIRE
MICI-UR-2013-063	Uruguay. Programme de transport urbain -Montevideo	Juillet 2013	Non enregistrée	Ne relevant pas du mandat du MICI, transféré à l'unité pertinente de la BID
MICI-CO-2013-062	Colombie. Projet de Construction de la déviation San Francisco-Mocoa - Phase I	Juin 2013	Non enregistrée	Ne relevant pas du mandat du MICI, transféré à l'unité pertinente de la BID
MICI-AR-2013-061	Argentine. Programme de développement des Provinces du Norte Grande : eau et assainissement- Infrastructure	Juin 2013	Non enregistrée	Ne relevant pas du mandat du MICI, transféré à l'unité pertinente de la BID
MICI-PN-2013-060	Panamá. Programme d'électrification rurale	Mai 2013	Non enregistrée	Ne relevant pas du mandat du MICI, transféré à l'unité pertinente de la BID
MICI-ME-2013-059	n/a	Mai 2013	Non enregistrée	Ne concerne pas une opération de la BID
MICI-PN-2013-058	Panama. Projet d'énergie hydroélectrique Pando-Monte Lirio	Avril 2013	Non enregistrée	Demande d'information
MICI-TT-2013-057	Trinidad et Tobago. Programme de réhabilitation des infrastructures	Mars 2013	Non enregistrée	Ne relevant pas du mandat du MICI
MICI-CO-2013-056	Colombie. Projet de Construction de la déviation San Francisco-Mocoa	Fevrier 2013	Non enregistrée	Faute de contact préalable avec la BID, il a été conseillé au Requérent de s'adresser à la Direction
MICI-AR-2013-055	Argentine. Programme II d'amélioration des quartiers (PROMEBA II)	Janvier 2013	Non enregistrée	Ne relevant pas du mandat du MICI

2012

NUMÉRO DE LA REQUÊTE	NOM	DATE DE RÉCEPTION	PHASE/ ACTION	STATUT/COMMENTAIRE
MICI-JA-2012-054	Jamaïque. Programme de Compétitivité agricole	Décembre 2012	Non enregistrée	Ne relevant pas du mandat du MICI, transféré à l'unité pertinente de la BID
MICI-ME-2012-053	Mexique. Projet éolien Mareña Renovables	Décembre 2012	Consultation	Clôturé
	ME-MICI002-2012		Vérification de la Conformité	Actif
MICI-BR-2012-052	Brésil. Programme de restructuration Urbaine de São José dos Campos	Décembre 2012	Non enregistrée	Ne relevant pas du mandat du MICI, transféré à l'unité pertinente de la BID
MICI-HO-2012-051	Honduras. Populations indigènes et afro-honduriennes et changement climatique	Novembre 2012	Non enregistrée	Demande d'information
MICI-AR-2012-050	Argentine. Infrastructure d'adduction d'eau: Programme de développement des Provinces de Norte Grande	Novembre 2012	Non enregistrée	Demande d'information
MICI-BR-2012-049	Brésil. Projet Mario Covas Rodoanel - Section Nord 2	Novembre 2012	Non enregistrée	Demande d'information
MICI-ME-2012-048	Mexique. Demande d'information à la Banque par l'Auditoria Superior de la Nación	Octobre 2012	Non enregistrée	Demande d'information
MICI-UR-2012-047	Uruguay. Programme de Transport Urbain de Montevideo	Octobre 2012	Non enregistrée	Ne relevant pas du mandat du MICI, transféré à l'unité pertinente de la BID
MICI-ME-2012-046	Mexique. Projet éolien Mareña Renovables	Octobre 2012	Non enregistrée	Faute de contact préalable avec la BID, il a été conseillé au Requérant de s'adresser à la Direction
MICI-CO-2012-045	Colombie. Système stratégique de Transport	Septembre 2012	Non enregistrée	Demande d'information
MICI-CO-2012-044	Colombie. Projet de construction de la déviation San Francisco-Moccoa - Phase I	Juillet 2012	Non enregistrée	Ne relevant pas du mandat du MICI, transféré à l'unité pertinente de la BID
MICI-BR-2012-043	Brésil. Estrada Real -réseau de PMEs secteur tourisme-Etat de Minas Gerais	Juillet 2012	Non enregistrée	Demande d'information
MICI-PE-2012-042	Pérou. Esquema Cajamarquilla, Nievería y Cerro Camote	Juin 2012	Non enregistrée	Demande d'information
MICI-PE-2012-041	Pérou. Esquema Cajamarquilla, Nievería y Cerro Camote	Mai 2012	Non enregistrée	Demande d'information
MICI-BR-2012-040	Brésil. Programme d'Infrastructure Logistique de Santa Catarina	Avril 2012	Non enregistrée	Demande de contact avec la Direction
MICI-TT-2012-039	Trinidad et Tobago. CariSal Unlimited	Fevrier 2012	Non enregistrée	Demande d'information
MICI-BR-2012-038	Brésil. Programme d'assainissement du Bassin versant Estrada Nueva - PROMABEN	Fevrier 2012	Non enregistrée	Demande d'information
MICI-BO-2012-037	Bolivie. Préparation du Projet CRIAR	Janvier 2012	Non enregistrée	Ne relevant pas du mandat du MICI, transféré à l'unité pertinente de la BID
MICI-CO-2012-036	Colombie. Programme de gestion de l'alimentation en eau et des eaux usées en zone rurale	Janvier 2012	Non enregistrée	Ne relevant pas du mandat du MICI, transféré à l'unité pertinente de la BID
MICI-AR-2012-035	Argentine. Programme de gestion de la santé et de la qualité de l'alimentation et de l'agriculture AR-MICI004-2012	Janvier 2012	Consultation	Clôturé

2011

NUMÉRO DE LA REQUÊTE	NOM	DATE DE RÉCEPTION	PHASE/ ACTION	STATUT/COMMENTAIRE
MICI-BR-2011-034	Brésil. Projet Mario Covas Rodoanel - Section Nord	Octobre 2011	Non enregistrée	Ne relevant pas du mandat du MICI, transféré à l'unité pertinente de la BID
MICI-AR-2011-033	Argentine. PROSAP	Octobre 2011	Non enregistrée	Faute de contact préalable avec la BID, il a été conseillé au Requérant de s'adresser à la Direction
MICI-RD-2011-032	République Dominicaine. Boulevard Touristique du Atlantic	Octobre 2011	Non enregistrée	Ne relevant pas du mandat du MICI, transféré à l'unité pertinente de la BID
MICI-PN-2011-031	Panama. Elargissement du Canal de Panama PN-MICI002-2011	Octobre 2011	Consultation	Clôturé et transféré à la Vérification de la Conformité
			Vérification de la Conformité	Clôturé
MICI-CO-2011-030	Colombie. Systèmes stratégiques de transport public	Octobre 2011	Non enregistrée	Demande d'information
MICI-CR-2011-029	Costa Rica. Programme de régularisation du cadastre et du registre de propriétés	Octobre 2011	Non enregistrée	Retire par le Requérant
MICI-BR-2011-026 MICI-BR-2011-027 MICI-BR-2011-028	Brésil. Projet Rodoanel Mário Covas - Section Nord	Septembre 2011	Non enregistrée	Suite à la prise de contact les Requérants n'ont plus répondu aux communications du Mécanisme
MICI-CO-2011-025	Colombie. Alimentation en eau et assainissement en zones rurales	Septembre 2011	Non enregistrée	Faute de contact préalable avec la BID, il a été conseillé au Requérant de s'adresser à la Direction
MICI-BO-2011-024	Bolivie. Programme d'amélioration de la section Santa Bárbara-Rurrenabaque, Corridor Nord BO-MICI001-2011	Septembre 2011	Consultation	Requête incorporée à la Requête numéro 13
			Vérification de la Conformité	
MICI-CO-2011-023	Colombie. Aéroport International El Dorado CO-MICI002-2011	Août 2011	Consultation	Clôturé
			Vérification de la Conformité	Actif
MICI-BR-2011-022	Brésil. Rodoanel Mário Covas - Section Nord BR-MICI005-2011	Juillet 2011	Consultation	Clôturé
			Vérification de la Conformité	Clôturé
MICI-CO-2011-021	Colombie. Projet de Construction de la déviation San Francisco-Mocoa-Phase I CO-MICI001-2011	Juillet 2011	Consultation	Clôturé
			Vérification de la Conformité	Clôturé

2011

NUMÉRO DE LA REQUÊTE	NOM	DATE DE RÉCEPTION	PHASE/ ACTION	STATUT/COMMENTAIRE
MICI-BR-2011-020	Brésil. Programme de restructuration urbaine de São José dos Campos BR-MIC1006-2011	Juin 2011	Consultation	Clôturé
			Vérification de la Conformité	Clôturé
MICI-BR-2011-019	Brésil. Programme d'amélioration des quartiers Habitar Brasil BR-MIC1004-2011	Juin 2011	Consultation	Actif Suivi
MICI-CO-2011-018	Colombie. Programme de formation des chefs de famille	Juin 2011	Non enregistrée	Demande d'information
MICI-ME-2011-017	Mexique. Termoeléctrica del Golfo ME-MIC1001-2011	Juin 2011	Consultation	Clôturé
			Vérification de la Conformité	Clôturé
MICI-AR-2011-016	Argentine. Programme National 700 écoles		Non enregistrée	Ne relevant pas du mandat du MICI, transféré à l'unité pertinente de la BID
		Mai 2011		
MICI-BR-2011-015	Brésil. Rodoanel Mário Covas - Section nord BR-MIC1003-2011		Consultation	Clôturé
		Mai 2011	Vérification de la Conformité	Clôturé
MICI-PN-2011-014	Panama. Elargissement du Canal de Panama		Non enregistrée	Faute de contact préalable avec la BID, il a été conseillé au Requérant de s'adresser à la Direction
		Mai 2011		
MICI-BO-2011-013	Bolivie. Programme de modernisation de l'autoroute du corridor nord-Santa Bárbara-Rurrenabaque et San Buenaventura BO-MIC1001-2011		Consultation	Clôturé
		Mars 2011	Vérification de la Conformité	Clôturé
MICI-VE-2011-012	Venezuela. Kreadanza	Fevrier 2011	Non enregistrée	Ne relevant pas du mandat du MICI, transféré à l'unité pertinente de la BID

2010

NUMÉRO DE LA REQUÊTE	NOM	DATE DE RÉCEPTION	PHASE/ ACTION	STATUT/COMMENTAIRE
MICI-SU-2010-011	Suriname. Développement durable de l'Intérieur	Décembre 2010	Non enregistrée	Faute de contact préalable avec la BID, il a été conseillé au Requérant de s'adresser à la Direction
MICI-CR-2010-010	Costa Rica. Système d'interconnexion électrique pays d'Amérique Centrale (SIEPAC) CR-MICI001-2011	Décembre 2010	Consultation	Clôturé
			Vérification de la Conformité	Clôturé
MICI-AR-2010-009	Argentina. Programme d'amélioration de quartiers (PROMEBA II) AR-MICI003-2010	Novembre 2010	Consultation	Clôturé
MICI-PR-2010-008	Paraguay. Programme de modernisation des corridors d'autoroutes PR-MICI002-2010	Novembre 2010	Consultation	Clôturé
			Vérification de la Conformité	Clôturé
MICI-AR-2010-007	Argentine. Services agricoles provinciaux (PROSAP II) AR-MICI002-2010	Novembre 2010	Consultation	Clôturé
MICI-BR-2010-006	Brésil. Projet Mario Covas Rodoanel - Section Ouest	Octobre 2010	Non enregistrée	Faute de contact préalable avec la BID, il a été conseillé au Requérant de s'adresser à la Direction
MICI-BR-2010-005	Brésil. Programme de d'assainissement du Bassin versant d'Estrada Nova (PROMABEN) BR-MICI002-2010	Octobre 2010	Consultation	Clôturé
MICI-AR-2010-004	Argentine. Programme multiphase d'infrastructures de développement : appui à la production à Entre Ríos AR-MICI001-2010	Juin 2010	Consultation	Actif Suivi
MICI-BR-2010-003	Brésil. Programme de Récupération Socio-Environnementale de la Serra do Mar et Systèmes de Mosaïque BR-MICI001-2010	Mai 2010	Consultation	Clôturé
			Vérification de la Conformité	Clôturé
MICI-PN-2010-002	Panama. Projet d'Energie Hydroélectrique Pando-Monte Lirio PN-MICI001-2010	Mars 2010	Consultation	Clôturé
			Vérification de la Conformité	Clôturé
MICI-PR-2010-001	Paraguay. Développement de l'industrie des produits dérivés de l'éponge végétale PR-MICI001-2010	Fevrier 2010	Consultation	Clôturé

* Les 83 premières Requêtes ont été reçues en vertu de la Politique de 2010. Les Requêtes 84 et suivantes, en vertu de la Politique de 2014.



Banque Interaméricaine de Développement

Adresse postale:

1300 New York Ave. NW Washington, DC., 20577, États-Unis

Tel. (202) 623-3952

Fax: (202) 312-4057

Adresse électronique:

Pour envoyer des réclamations: mecanismo@iadb.org

Pour d'autres sujets MICI: AccessMICI@iadb.org

www.iadb.org/mici

